



Quand les **mecs** prennent soin d'eux!

Cahier Actuel, page B1

Le porc au Québec
Une affaire de **qualité**

Cahier Économie, pages D1 et D6



Samaranch a travaillé pour Rogge

Richard Pound n'y voit toutefois pas une trahison en faveur de son rival à la tête du CIO



ALEXANDRE PRATT
envoyé spécial

LA PRESSE À MOSCOU

Le président sortant du Comité international olympique (CIO), Juan Antonio Samaranch, a travaillé en coulisses pour faire élire le successeur de son choix, Jacques Rogge.

La nouvelle, qui courait en fin de semaine, a été confirmée hier par un candidat défait à la présidence, l'avocat montréalais Richard Pound.

« Ça me semble assez clair, a d'abord indiqué M. Pound. J'aurais aimé que le président Samaranch m'aide aussi. Je ne considère toutefois pas son geste comme une trahison. J'aurais aimé qu'il me voit comme son successeur, mais pour des raisons que je ne connais pas, il a choisi Jacques (Rogge). Il ne m'a pas expliqué pourquoi. »

Richard Pound fut pourtant le grand responsable de la réussite financière du CIO qui permet aujourd'hui à l'organisme d'être le héraut du sport à l'échelle mondiale. C'est également lui que M. Samaranch avait chargé de nettoyer le mouvement olympique à la suite du scandale de Salt Lake City, un « cadeau empoisonné », disent les observateurs.

« Ça m'a sûrement causé des ennemis, mais je ne sais pas si c'est une des raisons de ma défaite », a-t-il dit hier soir. Le vice-président de l'Association olympique canadienne, Walter Sieber, croit que c'est un des facteurs qui expliquent son écart entre Jacques Rogge et sa troisième place derrière le Sud-Coréen Un-Yong Kim.

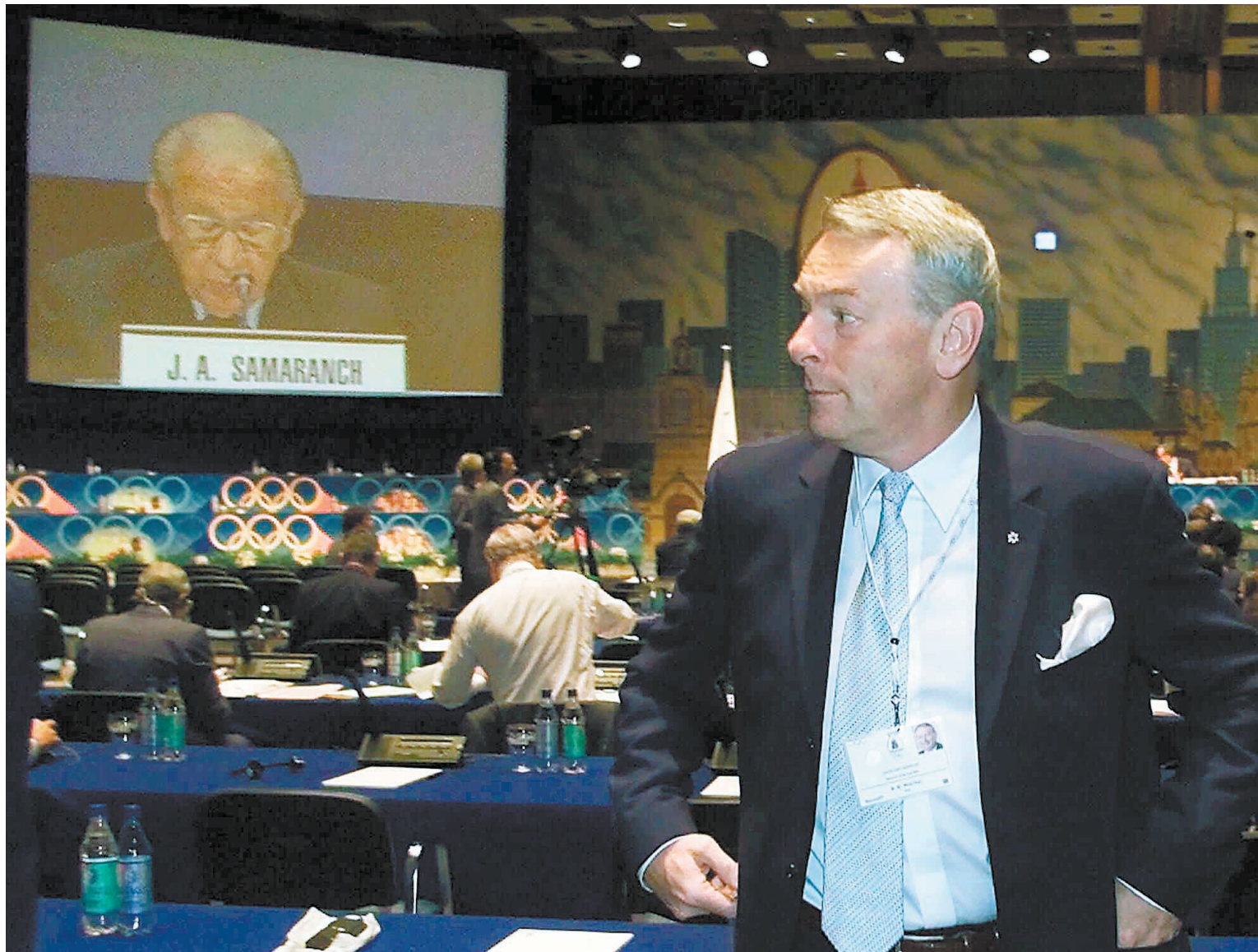


Photo AP

Vendredi dernier, lors de cette réunion du CIO à Moscou, le Québécois Richard Pound se doutait déjà que Juan Antonio Samaranch pesait en faveur de l'élection du Belge Jacques Rogge à la présidence. Ce dernier a obtenu hier une majorité absolue de 59 voix au deuxième tour. Le Sud-Coréen Un-Yong Kim a recueilli 23 voix, Richard Pound, 22 et l'ambassadeur hongrois Pal Schmitt, neuf.

Voir TRAHISON en A2

- > Cinq questions à Jacques Rogge, en A4
- > Pound n'a pas été désavoué, en A4
- > Le Québec déçu, en A4

La perpétuité peut être courte

ANDRÉ DUCHESNE

LA NOTION de condamnation à vie sans possibilité de libération conditionnelle avant 25 ans est devenue, au fil de diverses procédures bureaucratiques, une vue de l'esprit au Canada.

Selon le plus récent rapport statistique du bureau du solliciteur général du Canada, près de 80 % des individus reconnus coupables de meurtre et condamnés à la prison à vie sans possibilité de libération conditionnelle avant 25 ans ont vu cette période d'inadmissibilité réduite après avoir soumis une demande en révision judiciaire devant un jury.

« En février 2001, on comptait 528 personnes condamnées à vie dans les prisons canadiennes admissibles à la révision judiciaire ; 113 d'entre elles ont fait une demande et 90 (79,6 %) l'ont obtenue », expose John Vandoremalen, de la Commission nationale

Voir PERPÉTUITÉ en A2

Un début de règne haletant

ALEXANDRE PRATT
envoyé spécial

MOSCOU — Le nouveau président du Comité international olympique (CIO), Jacques Rogge, a amorcé son règne sur les chapeaux de roues, hier, à Moscou. Moins d'une heure après son couron-

nement dans l'élégante salle des Colones, les réjouissances étaient déjà terminées. Dans le hall de l'hôtel Mejdounarodnaia, les verres de vodka se vidaient plus vite que les coupes de champagne. Un sentiment d'inconfort se transmettait de façon épidémique d'un membre du CIO à l'autre sans que les

journalistes puissent mettre le doigt sur le bobo. Que se passait-il ?

« C'est une honte », répétait le délégué canadien Paul Henderson. Ses interlocuteurs restaient stoïques. « Quoi ? Vous ne connaissez pas encore le résultat du vote ?

Voir RÈGNE en A2

Le téléphone à cadran est condamné

CHARLES POULIN

LES AMANTS du téléphone à cadran devront bientôt se résoudre à s'en départir. Bell Canada prévoit imposer le service à tonalité touch tone le 1^{er} août à 285 000 utilisateurs résidentiels en Ontario et au Québec possédant encore un appareil à cadran, si le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) lui donne son aval.

nie locale sont au Québec, devrait ainsi amasser près de 10 millions de plus annuellement pour ce seul service. Le printemps dernier, le CRTC avait permis à l'entreprise d'augmenter son tarif pour le touch tone, le portant ainsi à 2,80 \$ par mois.

L'imposition de ce service scandalise Claude Casgrain, qui possède un appareil

Bell, dont 40 % des clients de télépho-

Voir TÉLÉPHONE en A2



Claude Casgrain

Photo VALÉRIE REMISE, La Presse ©

AUJOURD'HUI DANS LA PRESSE

Actuel	cahier B	Loteries	A2, A6
Arts	cahier C	Monde	A10
- horaire spectacles	C7	Montréal Plus	cahier E
- horaire télévision	E3	Mots croisés	E3, S10
Bandes dessinées	E3	Mot mystère	E3
Bridge	E6	Petites annonces	
Décès	E7	- immobilier	E4
Économie	cahier D	- marchandises	E4-5
Éditorial	A11	- emplois	E5
Êtes-vous observateur	E4	- automobile	E5
Feuilleton	E3	- affaires	D2
Horoscope	E6		

MÉTÉO Voir page S16
Ciel variable
Maximum 24, minimum 14



6 21924 98765 1

Les soirs de scotch

SONIA SARFATI

Même s'il fait rire sur scène, sur les ondes, à la télévision et sûrement ailleurs (n'entrons pas dans les détails), Normand Brathwaite n'est pas un humoriste. Dixit lui-même. Il affirme qu'il n'aurait pas la colonne vertébrale pour vivre ce que vivent les membres de ce club sélect. C'est-à-dire dépendre à ce point de la vente des billets. Et recommencer à zéro à chaque spectacle.

Mais, en y pensant bien, il y a pire encore que le recommencement. Recommencer implique qu'il y a eu commencement. Or, les commencements ne se font pas dans les vraies salles, même petites et mal équipées. Les commencements se font dans les bars. Devant un pu-



Même si leur travail est de faire rire, les humoristes ont tous, sans exception, connu au moins une histoire d'horreur. Sur le coup, garanti, ils l'ont trouvée même pas drôle ! Mais ils y ont survécu. La Presse profite du Festival Juste pour rire pour lever le voile sur quelques-uns de ces cauchemars.

blic qui vit des « soirs de scotch », comme dirait Luce Dufault. Et quand on mentionne que ces soirs-là, les lieux étaient « paquetés », on ne fait pas allusion au nombre de personnes présentes.

Voici donc le témoignage de deux survivants de ces épreuves qui séparent l'homme de l'enfant. L'homme en question pouvant être une femme.

Cathy Gauthier, par exemple,

qui fait partie des quatre as (de pique) participant ces jours-ci au spectacle *Zone interdite* du Festival Juste pour rire. Elle a fait le circuit des bars pendant deux ans. « On en sort plus solide pour affronter le public. Rien ne peut plus nous prendre au dépourvu parce que dans les bars, on est obligé de se

Voir SCOTCH en A2

Le jour J de Stockwell Day

Aujourd'hui pourrait être le dernier jour de Stockwell Day à la tête de l'Alliance canadienne. Les membres du caucus de l'Alliance se réunissent en effet à Calgary et une grande majorité des 53 députés de la formation politique sont déterminés à régler la crise de leadership qui secoue leur parti. Nos informations en page A5.

DEMAIN DANS LA PRESSE

Mon premier krach

Pour Yohan Henry, le réveil a été brutal. Au cégep, il roulait déjà avec sa voiture, achetée à même ses propres gains, et s'était en plus payé un voyage de deux mois en Europe. La grande vie, il la devait à un titre acheté 10 \$ et revendu à 90 \$. Mais la Bourse a dégringolé... Faut-il encourager ou freiner l'intérêt des jeunes pour la Bourse ?

À lire demain dans le cahier Actuel.



POUR NOUS JOINDRE

La Presse 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9
www.cyberpresse.ca

RÉDACTION (514) 285-7070

Nouvelles générales
general@lapresse.ca
Télécopieur: (514) 285-6808

Éditorial, Forum
edito@lapresse.ca
Télécopieur: (514) 285-4816

Actuel
actuel@lapresse.ca
Télécopieur: (514) 285-6808

Auto, Mon toit, Santé Voyages
aso@lapresse.ca
Télécopieur: (514) 285-6972

Quoi faire aujourd'hui
quoifa@lapresse.ca
Télécopieur: (514) 285-6808

Arts, Spectacles, Cinéma, Livres
arts@lapresse.ca
Télécopieur: (514) 285-4814

Économie
econo@lapresse.ca
Télécopieur: (514) 285-4809

Sports
sports@lapresse.ca
Télécopieur: (514) 350-4854

Têtes d'affiche
denis.lavoie@lapresse.ca
Télécopieur: (514) 285-6808

RENSEIGNEMENTS (514) 285-7272
PROMOTION (514) 285-7100
COMPTABILITÉ (514) 285-6892
RECOURS (514) 285-6900

PUBLICITÉ

Les petites annonces: (514) 285-7111
Télécopieur: (514) 848-6287
Lundi au vendredi: 8 h 00 à 17 h 30
Décès et remerciements: (514) 285-6816
Lundi au vendredi: 8 h 30 à 17 h 30
Détailants: (514) 285-6931
National et Télé-Plus: (514) 285-7306
Carrières et professions, Nominations: (514) 285-7320

ABONNEMENT (514) 285-6911
abonnement@lapresse.ca
Par télécopieur: (514) 285-7039
Lundi au vendredi: 6 h 30 à 17 h 30
Samedi: 7 h à midi / Dimanche: 7 h à 11 h

Envois de publication canadienne
Contrat de vente numéro 0531650 Port de retour garanti.
(USPS003692) Champlain N. Y. 12919-1518

Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de La Presse et celles des services de la Presse Associée et de Reuters. Tous droits de reproduction des informations particulières à La Presse sont également réservés.

LOTÉRIES | **LA QUOTIDIENNE** > À trois chiffres: **8-4-4** > À quatre chiffres: **2-0-3-2**

SUITES DE LA UNE

TRAHISON

Suite de la page A1

« Dick a géré plusieurs dossiers délicats au CIO, et cela a peut-être joué contre lui, a raconté M. Sieber. J'étais persuadé qu'il allait faire mieux. Quand on regarde son curriculum au sein du mouvement olympique, on ne peut que constater qu'il a fait énormément pour la cause. Ceux qui ont suivi le congrès ces derniers jours auront d'ailleurs remarqué que deux personnes parlaient tout le temps: Jacques Rogge et Dick Pound. Ces gens-là sont impliqués, ils savent de quoi ils parlent. J'ai eu la chance de travailler avec M. Rogge dans les commissions pour le programme de Sydney, Athènes et Turin et je dois dire qu'à l'intérieur de ces réunions, c'est quelqu'un qui sait de quoi il parle. Il a siégé à plusieurs comités, les autres membres du CIO le connaissent davantage. Et le fait demeure que l'Europe a plus de 55 mem-

bres. Ça peut aider. »

Richard Pound est d'accord avec ce verdict. « Ce fut une décision prise par une organisation eurocentrique. Les Européens voulaient un nouveau président européen, ils l'ont eu. Ils sont restés unis, ils ont persuadé des membres d'autres parties du monde et ils ont gagné. Ça m'inquiète. Les délégués devraient tous choisir sur la base de ce qu'ils pensent être le meilleur pour le mouvement olympique. Le continent d'origine ne devrait pas être pris en considération. En revanche, il faut reconnaître qu'ils fournissent près de la moitié des athlètes aux Jeux, alors qu'ils exigent une représentation similaire au CIO peut paraître justifié. »

Le délégué canadien Paul Henderson a été plus sévère à l'endroit des Européens, mais surtout, envers les Américains, qu'il accuse

de s'endormir. « On fait comme si rien ne se passait, comme si tout était correct. Eh! il faut se réveiller. Combien de fédérations internationales dirigeons-nous? La voile, le triathlon, la balle-molle, peut-être quelques autres. C'est même rendu qu'un Italien dirige la Fédération internationale de baseball! C'est anormal. »

Les Européens ont également renforcé leur position aux plus hauts échelons du CIO, hier, avec la nomination du Russe Vitaly Smirnov à la vice-présidence du mouvement olympique. Le Grec Lambis Nikolaou a par la suite été élu, avec le Libanais Toni Khoury, à la puissante commission exécutive du CIO. Deux des six nouveaux membres du CIO admis hier sont européens. Il s'agit du Néerlandais Els Van Breda Vriesman et de l'Espagnol Juan Antonio Samaranch fils. Le

fil du président sortant du CIO n'a cependant pas fait l'unanimité: 71 membres ont voté pour son admission, 27 contre et 11 se sont abstenus.

« Je pense que tout le monde aurait préféré attendre qu'un nouveau président soit élu avant de procéder à la nomination de M. Samaranch fils, a expliqué Richard Pound. Ça fait un peu mal à l'image du CIO, mais c'est surtout dommage pour lui. Il a reçu un lot de votes d'opposition qu'il ne mérite probablement pas. »

Un seul candidat, le Suisse Adolf Ogi, a échoué dans sa tentative d'accéder au CIO. « Il y a déjà six Suisses au CIO, le siège est à Lausanne, les secrétaires sont suisses, alors les délégués ont trouvé que c'était suffisant comme cela », a conclu Paul Henderson.

RÈGNE

Suite de la page A1

Kim devance Pound! L'architecte de la réforme éthique du mouvement olympique, le Canadien Richard Pound, avait obtenu 22 voix, une de moins que le Sud-Coréen Un-Yong Kim, pourtant sévèrement blâmé par les hautes instances du CIO à la suite du scandale de corruption des Jeux de Salt Lake City.

Le mot s'était passé dans toute la salle lorsque Richard Pound a finalement fait son apparition. Le candidat défait s'est rapidement enroufflé dans un ascenseur pour ne revenir dans la zone mixte que huit heures plus tard, encore sous le choc de son échec. « Perdre contre Jacques Rogge, c'est un résultat calculable et prévisible, mais finir derrière Kim, c'est décevant, a-t-il confié. Le nouveau président devra y voir. Nous devons être certains que les agissements de notre organisation soient conformes à ce que nous devons représenter. »

L'après-midi fut difficile, pour lui comme pour le nouveau président, Jacques Rogge, qui a prêté serment sans la présence d'Un-Yong Kim. Ça ne faisait pas cinq heures que le chirurgien belge exerçait ses nouvelles fonctions que déjà, il tenait dans ses mains une lettre de démission de Richard Pound. Très mécontent de la tournure des événements, l'ancien nageur quittait sur-le-champ la présidence de l'Agence mondiale antidopage (AMA) et la direction de la commission de marketing du CIO, un des organes vitaux du mouvement olympique. Il restait toutefois membre du CIO.

« Pour une personne qui est impliquée dans le mouvement depuis 25 ans, c'était la chose à faire, a expliqué Richard Pound. Lorsqu'un



Photo AFP

Le nouveau président du CIO, Jacques Rogge.

nouveau président entre en poste, il a le droit de choisir son équipe. J'ai voulu lui rendre la tâche plus facile. Je ne veux pas qu'il soit pris avec les débris de l'ancien régime. C'est pourquoi j'ai démissionné de tous ces postes. La balle est maintenant dans son camp. »

Jacques Rogge n'a pas mis de temps à réagir. « J'ai demandé à M. Pound de poursuivre son excellent travail au CIO dans les tâches qu'il occupait », a-t-il annoncé en soirée. Mais le candidat défait n'est pas certain, lui, de vouloir jouer plus longtemps au grand argentier du club olympique. « Je dois prendre du temps pour y réfléchir. J'ai promis à M. Rogge une réponse pour

PERPÉTUITÉ

Suite de la page A1

des libérations conditionnelles (CNLC).

Ce dernier ne voit rien d'alarmant dans ces données. Il rappelle que si 113 personnes ont déposé une demande de révision, 415 autres ne l'ont pas fait, sans toutefois pouvoir expliquer pourquoi.

Reste que des dizaines de personnes condamnées à la prison à vie ont vu leur période d'inadmissibilité à une libération conditionnelle passer de 25 à 20, 18, voire 15 ans. Et plusieurs ont effectivement été libérées avant de passer un quart de siècle à l'ombre.

Selon la CNLC, 41 délinquants condamnés à la prison à perpétuité se trouvaient en liberté en février 2001 après avoir obtenu une libération conditionnelle totale sans

avoir purgé 25 ans derrière les barreaux, tandis que 15 autres jouissaient d'une demi-liberté.

Une personne condamnée à la prison à vie peut déposer une demande de révision judiciaire après avoir passé 15 ans derrière les barreaux. Il revient à un jury de décider s'il accepte ou rejette la demande.

Le meilleur exemple est celui de l'ex-sergent Serge Lefebvre, de la police de Sainte-Foy, qui a abattu deux policiers de Québec en 1985. Après s'être adressé à un jury en mars dernier, il a obtenu l'autorisation de se présenter devant la CNLC en juillet 2002. Du coup, sa période d'inadmissibilité à une demande de libération a été réduite de 25 à 17 ans.

l'AMA en août et une autre, concernant le marketing, pour le mois de septembre. »

Paul Henderson a carrément suggéré à son compatriote de regarder à l'extérieur du mouvement olympique. « Pourquoi Dick resterait-il au CIO comme volontaire alors qu'il pourrait occuper un des postes les plus prestigieux du sport en Amérique du Nord? se demande M. Henderson. La Ligue nationale de hockey et le baseball majeur ont tous les deux besoin d'un homme d'affaires respecté et honnête à leur tête. Si j'étais à la tête d'une de ces organisations, j'embaucherais Dick comme commissaire en cinq secondes. »

Mais le principal intéressé a déjà rejeté la proposition. « Quand on regarde ce qui se passe dans ces deux ligues, je me dis que le CIO n'est pas si pire après tout! »

Jacques Rogge a remporté l'élection avec une majorité absolue de 59 voix au deuxième tour. Un-Yong Kim a recueilli 23 voix, Richard Pound, 22 et l'ambassadeur hongrois Pal Schmitt, neuf. L'Américaine Anita DeFrantz avait été éliminée à l'issue du premier tour après n'avoir récolté que neuf voix.

Le premier geste de M. Rogge après la passation des pouvoirs fut de remettre la médaille d'or de l'Ordre olympique à M. Samaranch, qui prenait sa retraite après un règne contesté de 21 ans. Le nouveau président s'est aussitôt empressé de louer son prédécesseur, en évoquant la forte impression que lui avait faite le Catalan lors de leur première rencontre, à Moscou, en 1978. Hier, les deux hommes ont bouclé la boucle dans la ville où ils avaient fait connaissance, il y a 23 ans.

« Mais au bout du compte, c'est à la CNLC de rendre une décision finale. Le jury n'accorde au prisonnier que le droit de s'adresser à nous », indique John Vandoremalen.

Selon ce dernier, le faible taux de récidive chez les meurtriers explique que la majorité de ceux qui en font la demande voient leur délai d'inadmissibilité être réduit de plusieurs années. « La grande majorité des personnes condamnées à la prison à vie réussissent mieux leur réinsertion que celles condamnées pour d'autres crimes. Il n'y a que 2 % de récidive. »

Fait intéressant, c'est au Québec que les demandes de révision judiciaire sont les plus nombreuses; on en compte 53 sur les 113 mentionnées ci-dessus.

à cadran depuis 47 ans. « Une mesure très cavalière de la part de Bell, estime-t-elle. C'est sans compter les taxes et le prix d'un téléphone! »

L'entreprise n'a pas attendu la décision du CRTC, prévue dans deux semaines, pour envoyer une lettre vers la fin juin offrant aux clients des rabais de 30 % sur des appareils touch tone vendus de 60 \$ à 100 \$.

Les clients possédant un téléphone à cadran pourront garder leur appareil. Ils seront toutefois facturés pour le service sans pouvoir en profiter. M^{me} Casgrain, elle, n'a pas envie de se débarrasser de son vieux téléphone. Ses petits-enfants s'amuse beaucoup avec le cadran du téléphone quand ils viennent faire un tour. Elle ne voit pas non plus l'utilité du touch tone. « Je n'ai pas besoin de cela, lance-t-elle. Souvent, quand vous possédez un appareil à cadran, on vous demande de rester en ligne. On parle habituellement plus vite à quelqu'un! Et quand je vais chez ma fille, j'en profite pour faire mes autres appels. »

Elle se demande bien où les hausses tarifaires s'arrêteront. Elle se sent prise en otage, car si d'autres compagnies offrent un service résidentiel (comme Telus Québec), aucune ne le fait dans les grands centres urbains. « À la fin de la lettre, Bell nous remercie de notre fidélité, comme si j'avais le

choix, fait remarquer M^{me} Casgrain. Ils nous récompensent en nous taxant. »

Bell se défend en mentionnant qu'elle est la seule entreprise de téléphonie au Canada qui n'est pas 100 % touch tone, même si c'est devenu la norme en 1993.

« L'objectif premier de Bell en matière de téléphonie locale demeure l'accessibilité, rappelle la porte-parole de l'entreprise, Marie-Eve Savard. Le service touch tone donne accès à plusieurs services gouvernementaux, aux institutions bancaires et aux services Étoiles, entre autres. »

La disparition des appareils à cadran n'amènera pas de changements d'infrastructures même si les équipements sont configurés pour recevoir les deux signaux.

Le CRTC a reçu jusqu'à présent 100 « interventions » écrites et près de 1500 par téléphone, ce qui est exceptionnel pour ce genre de décision. Toute argumentation constructive sera retenue. « Les préoccupations de Bell et des utilisateurs sont légitimes », soutient la porte-parole du CRTC, Denis Carmel.

Le seul espoir de M^{me} Casgrain pour l'instant demeure que la décision du CRTC interdise à Bell d'imposer le touch tone à toutes les lignes résidentielles. M. Carmel dit que « l'avancement et le progrès » seront favorisés.

SCOTCH

Suite de la page A1

préparer des liners pour rassembler le monde. » Faut dire qu'elle-même est un liner ambulant: jolie, blonde, menue, « quand j'arrive, les gens pensent que je vais conter des jokes de nuages. Pis là, j'ouvre la bouche et c'est une catastrophe qui sort », dit-elle. En effet, la belle ne ménage ni la chèvre ni le chou.

Mais il y a eu une fois où elle a presque perdu la maîtrise de la salle. C'était, paradoxalement, en territoire fort connu. Lors d'un retour aux sources. À Val-d'Or, sa ville natale. Dans le bar où elle a travaillé autrefois. Pas comme humoriste. Comme serveuse. « Je connaissais tout le monde, bien sûr. Et là, quand j'ai commencé à parler, il y en a un qui a cru se reconnaître dans le numéro. Puis un autre. Un autre encore. Les gens m'interrompaient, se levaient. Ils me disaient que non, ça s'était pas passé comme ça, mais plutôt comme ça... »

Le principe de l'interactivité, quoi! Qui fait des merveilles lorsqu'il est voulu — quand, par exemple, Anthony Kavanagh teste

la nature de son public en lui posant des questions ou que Sylvain Larocque raconte une histoire dont les péripéties varient selon les options présentées aux spectateurs. Mais, non désiré, le même principe peut faire déraiser un humoriste et déraiser un spectacle.

Laurent Paquin, qui fait une excellente *Première Impression* au Cabaret Juste pour rire, a expérimenté cette chose-là aussi. Où ça? Dans un spectacle corporatif — où trois hommes d'affaires avaient décidé que le spectacle était interactif et où l'un d'eux avait finalement décidé de prendre le micro et le crachoir — et, bien sûr, dans un bar. « Cette fois-là, il devait y avoir 15 personnes dans la salle et pas une qui écoutait, se souvient-il. Tout à coup, deux ou trois hommes se lèvent. Ça commence à se pousser. Moi, j'essayais de continuer mon numéro pendant qu'un d'entre eux se faisait mettre dehors à coups de pied. Je l'ai entendu débouler les marches pendant que je parlais. » Il ne lui restait qu'une chose à faire. Prendre un verre à sa santé.

LE MASTERS DE TENNIS DU CANADA 2001

du 28 juillet au 5 août • Stade du Maurier

Billets: à partir de 11,50 \$ (514) 790-1245 • admission.com
tenniscanada.com • masters-series.com
Info tennis: (514) 273-3015

Horaires complets à conserver demain dans **La Presse**



ACTUALITÉS

Québec dit non à Grand-Brûlé-Vignan

Hydro devra renoncer à son projet de ligne à haute tension dans ce secteur

ANDRÉ NOËL

LE GOUVERNEMENT québécois rejette le projet d'Hydro-Québec de construire une ligne à haute tension de 150 kilomètres entre Saint-Jovite et Gatineau, puisqu'il existe dorénavant d'autres moyens d'empêcher une panne générale dans l'Outaouais et que la ligne défigurerait le paysage.

Après la tempête de pluie verglaçante de 1998, Hydro avait proposé d'ajouter plusieurs lignes pour assurer la fiabilité de son réseau, dont celle entre les postes de Grand-Brûlé (à Saint-Jovite dans les Laurentides) et de Vignan (à Gatineau, près de Hull). Le projet, dit de « bouclage », a suscité un mouvement de protestations.

La ligne de 315 kilovolts aurait traversé la réserve faunique Papineau-Labelle et plusieurs lignes paysages, notamment dans la vallée de la rivière Rouge. Environ 90 groupes ont déposé des mémoires devant le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE), la plupart pour s'y opposer.

Dans son rapport, publié en mars, le BAPE estimait que ce projet de 175 millions de dollars n'était pas essentiel. Hier, le ministre de l'Environnement, André Boisclair, a annoncé que le Conseil des ministres avait décidé, pour cette raison, de ne pas l'autori-

ser. « Cette décision a été prise en raison de la faible acceptabilité sociale du projet et parce que celui-ci ne contribuait pas, de façon significative, à la sécurisation du réseau électrique québécois », a-t-il déclaré.

« La production provenant des six centrales existantes d'Hydro-Québec en Outaouais, les diverses améliorations apportées depuis 1998 au réseau de distribution de la société d'État ainsi que l'interconnexion prévue avec le réseau de l'Ontario permettront d'améliorer la sécurité de l'approvisionnement électrique de la région », a ajouté le ministre.

Le gouvernement a en effet autorisé la construction d'une interconnexion de 1250 mégawatts avec l'Ontario. La mise en service se fera en décembre 2002. Par ailleurs, M. Boisclair a cité le mémoire d'Hydro-Québec remis au BAPE, où la société reconnaissait que ce sont surtout les défaillances du réseau de distribution, et non de transport, qui ont fait durer la panne plusieurs jours en Outaouais, après le verglas de 1998.

Le réseau de distribution est composé de ces centaines de petites lignes qui apportent le courant jusque chez les clients, tandis que le réseau de transport est formé par les grandes lignes à haute tension. « Il faut donc élarger les arbres près des lignes de distribution et enfouir les fils », a précisé le ministre.

La décision du gouvernement a, bien sûr,

réjoui les opposants. « Elle prouve que les citoyens ordinaires peuvent gagner des batailles s'ils se prennent en mains, a commenté Jean-Marie Morin, maire d'Huberdeau. Au début, les gens croyaient que c'était peine perdue. Ils se disaient que la bataille était inégale. C'était David contre Goliath.

« Petit à petit, le groupe des opposants s'est agrandi. On maîtrisait mieux nos dossiers. On a développé la conviction que, sous prétexte d'assurer l'alimentation électrique en Outaouais, Hydro voulait construire une ligne d'exportation d'électricité vers les États-Unis et l'Ontario, aux frais des Québécois. »

« La ligne aurait abîmé des sites patrimoniaux dans le secteur de Vendée, dans la vallée de la Rouge, et dans plusieurs centres de villégiature, a déclaré Sylvain Boulianne, directeur général de la municipalité régionale de comté des Laurentides. Une grosse partie de l'économie de notre MRC repose sur le développement récréotouristique. À son tour, le tourisme est basé sur les beaux paysages. La ligne Grand-Brûlé-Vignan aurait donc eu un impact économique négatif. La décision du gouvernement de la rejeter est très satisfaisante. »

Sylvie Tremblay, porte-parole d'Hydro-Québec, a déclaré que la société d'État prenait acte de cette décision. « Après le verglas

de 1998, le gouvernement nous avait demandé de recommander des travaux pour éviter la répétition d'une panne semblable, a-t-elle rappelé. Hydro a proposé des projets de bouclage, dont celui de l'Outaouais. Nous avons expliqué pourquoi ils nous apparaissent nécessaires. » Mais en fin de compte, c'est le gouvernement qui décide.

Hydro a fait des « bouclages » à Québec, dans la Mauricie et en Gaspésie, a dit Mme Tremblay. Le bouclage du centre-ville de Montréal s'est terminé en juillet 2000, avec la mise en service d'une nouvelle ligne de 315 kV entre les postes Viger et L'Aqueduc (tous les deux situés dans l'île). Un autre projet, dans les Cantons-de-l'Est et la Montérégie, a suscité une opposition encore plus forte qu'en Outaouais.

Dans ce cas, un premier tronçon de 100 km, entre les postes Des Cantons et Saint-Césaire, a été construit, mais il n'est toujours pas entré en service. Les travaux de construction de la ligne de 735 kV ont été stoppés en mars 1999 par la Cour supérieure. Le tribunal a décrété illégaux les décrets gouvernementaux permettant à Hydro de construire des lignes sans audiences publiques et ordonné de telles audiences pour la poursuite de la ligne jusqu'au poste d'Hertel, près de Montréal.

Plaisanciers: Québec riposte

CHARLES POULIN

LE MINISTÈRE de la Justice et le Bureau des affaires pénales du Québec réfutent vigoureusement les allégations voulant que le procureur général du Québec ait poursuivi illégalement des centaines de plaisanciers en 1999 et 2000 pour des infractions au Règlement sur les petits bâtiments.

Le Bureau des affaires pénales, qui supervise le travail des procureurs de la Couronne, soutient par voie de communiqué qu'il possédait l'autorité pour tenter des poursuites depuis l'adoption du Règlement sur l'application de certaines lois provinciales.

Le représentant du ministère de la Justice, Denis Coulombe, affirme que c'est en vertu de ce règlement que le procureur provincial pouvait faire comparaître les auteurs d'une infraction fédérale, même si des modifications ont été apportées depuis.

« (Les nouvelles dispositions) de la Loi sur les contraventions ne viennent qu'aménager la répartition des amendes, explique-t-il. Elles ne confèrent pas le droit de poursuivre. Ce droit, on l'avait depuis l'entrée en vigueur du règlement sur les petits bâtiments (en 1978). » Il n'a toutefois pu préciser quand le droit de faire appliquer ce règlement fédéral a été conféré au procureur général du Québec.

Jacques Frémont, l'un des plaisanciers épinglés en 1999 et aussi doyen de la faculté de droit de l'Université de Montréal, n'est pas d'accord avec l'opinion du ministère. « Ils ont tort, tranche-t-il. Ma prétention est qu'il faut que le décret (de la Loi sur les contraventions) soit accepté par Québec avant d'être valide. » Ce qui n'a été fait, selon lui, qu'en juin 2000.

Il a indiqué vouloir retourner se battre. « Ils m'ont convaincu d'aller en recours collectif, lance-t-il. J'ai soulevé un argument juridique en Cour auquel ils n'ont pas répondu. »

M^e Frémont avait été abordé par la Sûreté du Québec en mai 1999, à La Tuque. Le policier lui aurait indiqué qu'il ne lui donnerait qu'un avertissement pour un extincteur manquant sur son bateau. Quelques semaines plus tard, il recevait pourtant un avis de contravention de 200 \$ qu'il a contesté.

Le Bureau des affaires pénales affirme que les accusations concernant M^e Frémont ont été abandonnées seulement parce que le policier avait dit au professeur de droit qu'il n'aurait qu'un avertissement.

M^e Frémont rétorque qu'au contraire, jusqu'à la veille de son procès, le procureur provincial avait toujours eu l'intention de le poursuivre, en dépit de la promesse du policier. Le procureur avait même été jusqu'à interroger des témoins avant de laisser tomber la poursuite.

M. Coulombe acquiesce que le procureur aurait dû « idéalement » vérifier les dires du policier avant la comparution.

Le ministère de la Justice et le Bureau des affaires pénales avaient refusé de commenter ce cas précis par deux fois la semaine dernière.



Des manifestants à bicyclette se sont présentés, à l'ouverture de la Conférence sur les changements climatiques, hier, à Bonn.

photo AP

ENVIRONNEMENT

La Conférence de Bonn s'ouvre sur fond de pessimisme

Associated Press

BONN — La Conférence de Bonn sur le réchauffement climatique s'est ouverte hier sur un appel de son président, le ministre néerlandais de l'Environnement Jan Pronk, à accomplir des efforts « cruciaux » pour sauver le protocole de Kyoto sur la réduction des gaz à effet de serre, que rejettent les États-Unis au motif qu'il est nuisible pour leur économie. Mais le pessimisme prévaut.

Pendant deux semaines, les délégués de quelque 180 pays vont plancher sur les propositions de compromis de Jan Pronk, reprises dans un document de 190 pages. Les ministres de l'Environnement sont attendus à Bonn de jeudi à dimanche pour donner un coup de pouce aux négociations.

« Il est crucial de parachever quatre années de travail », a déclaré le président de la conférence, en référence aux négociations menées sur les modalités de mise en oeuvre du protocole depuis sa signature, en 1997. « Il nous faut un bon résultat pour nous-mêmes, pour les ministres et pour le public. »

L'Europe a promis de mettre en oeuvre le protocole malgré la défection des États-Unis, pourtant premier émetteur mondial de gaz à effet de serre. Mais le Japon, dont la défection pourrait saborder l'accord, commence à se montrer hésitant depuis peu. L'heure est au pessimisme après les déclarations, dimanche, du premier ministre nippon, Junichiro Koizumi, qui a estimé « qu'il n'y aura pas d'accord » à Bonn. « Le protocole ne tient qu'à un fil », a souligné Bill Hare, expert de Greenpeace sur le climat. « L'indécision du Japon fait planer un gros nuage sur les négociations (à Bonn). »

« Les négociations seront très difficiles et il est possible que tout échoue », a déclaré hier le

ministre allemand de l'Environnement, Juergen Trittin.

George W. Bush a rejeté en mars un protocole de Kyoto jugé nuisible pour les performances économiques des États-Unis. Le président américain affirme que le texte est fondé sur des données scientifiques contestables et dénonce le fait

que les grands pays en développement comme la Chine ou l'Inde en soient exemptés. Le traité prévoit des objectifs de réduction des gaz à effet de serre pour les pays développés, notamment en ce qui concerne le dioxyde de carbone (CO₂) émis par les voitures, l'industrie et les centrales électriques.

Les Européens et les organisations écologistes ont réagi avec frustration, voire colère à la prise de position de l'administration Bush. « Nous ne pouvons pas laisser le pays qui produit le plus de gaz à effet de serre se soustraire à sa responsabilité de protéger le climat mondial », a déclaré récemment Juergen Trittin.

Mais les obstacles sont tels que même l'Union européenne minimise les espoirs d'une percée à Bonn. « Je ne m'attends pas à grand-chose. Il n'y aura probablement aucune décision définitive », a déclaré la commissaire européenne à l'Environnement, Margot Wallstrom, au magazine allemand *Der Spiegel* paru dimanche.

Pourtant, de nouveaux éléments inquiétants ont été versés au dossier ce mois-ci. Un rapport du Panel intergouvernemental pour le changement climatique (IPCC), un organisme onusien, souligne que la Terre se réchauffe plus vite qu'à aucun autre moment au cours du dernier millénaire. Déjà l'accumulation des gaz à effet de serre a provoqué une hausse d'un demi-degré Celsius des températures au sol ces 100 dernières années et les scientifiques avertissent que le rythme du réchauffement pourrait s'accélérer de façon spectaculaire dans le siècle à venir.

Plus de 80 pays ont signé le protocole de Kyoto, qui prévoit une réduction des gaz à effet de serre en moyenne de 5,2 % d'ici 2012 par rapport aux niveaux de 1990 pour les pays industrialisés. Le protocole doit être ratifié par au moins 55 pays, représentant 55 % des émissions mondiales, ce qui ne peut être possible que si le Japon s'engage.

Déclaration commune des dirigeants de l'UE sur Kyoto

Agence France-Presse

BRUXELLES — Les chefs d'État et de gouvernement de l'Union européenne ont solennellement réaffirmé leur engagement en faveur du protocole de Kyoto, dans une déclaration commune publiée hier à Bruxelles alors que venait de reprendre à Bonn les négociations sur le réchauffement planétaire.

« Des changements climatiques sont actuellement en cours. Leurs conséquences se feront ressentir à l'échelle de toute la planète. Le temps presse et la communauté internationale ne peut se permettre de reporter les mesures à prendre », affirme ce texte publié par la présidence belge de l'UE.

« L'Union européenne mettra tout en oeuvre afin que les négociations de Bonn soient couronnées de succès », affirme ce texte diffusé au nom « des chefs d'État et de gouvernement de l'Union européenne ».

Cinq questions à... Jacques Rogge

Le nouveau président du Comité international olympique, Jacques Rogge, a répondu aux questions du quotidien français *Le Figaro*.

Q LE FIGARO : Confier les Jeux à des régimes comme celui de la Chine peut-il réellement favoriser la démocratie ?

R JACQUES ROGGE : Oui. Les Jeux, parce qu'ils constituent un miroir grossissant, ont assurément un effet sur le développement démocratique des pays. On évoque souvent l'attribution des Jeux de 1936 à l'Allemagne nazie, et l'exploitation faite de l'événement au bénéfice de la propagande d'Hitler. Mais ce que les gens savent moins, c'est que le CIO a imposé à Hitler d'intégrer des athlètes juifs à la sélection nationale allemande. Certes, ce n'est pas très important au vu de l'Holocauste survenu ensuite. Mais je retiens tout de même qu'Hitler a été contraint de se plier aux exigences du CIO pour obtenir les Jeux. Plus récemment, Séoul était dirigée par une junta militaire : lorsque les Jeux ont été attribués à cet État (la Corée du Sud), la pression des médias est devenue telle que le pays a dû organiser des élections.

Q Le Caire a été écarté de la présélection pour 2008 : l'Afrique devra-t-elle attendre encore longtemps ?

R L'ouverture des Jeux vers l'Afrique fait partie du programme de tous les candidats. Mais pour y parvenir, il faudra commencer par en diminuer le coût. Nous sommes devenus trop dépendants de la technologie. À Séoul, nous avons consacré 10 % du budget total à la technologie. Aujourd'hui, nous y consacrons 25 %, soit environ 400 millions de dollars. Il y a également possibilité de réduire le nombre des personnes accréditées. 140 000 à Barcelone, 195 000 à Sydney : les comités d'organisation ont tendance à engager beaucoup de volontaires. Or, un volontaire coûte de l'argent. En ce qui concerne les médias, vous étiez 10 000 à Barcelone, et 21 000 à Sydney.

Q Au détriment de la qualité ou de la capacité des équipements ?

R Les pays organisateurs ont tendance à bâtir trop grand. Pendant les Jeux, c'est plein, on pourrait même doubler ou tripler la capacité. Les athlètes ont le droit d'être accompagnés par une délégation et des spectateurs de leur pays, et les habitants de la ville hôte, qui ont participé financièrement par leurs impôts, ont évidemment le droit d'assister aux Jeux. Mais il faut trouver un équilibre.

Q La géopolitique semble plus que jamais interférer avec le mouvement olympique...

R Les seules choses que nous maîtrisons, c'est notre propre activité. Nous ne maîtrisons jamais la politique internationale, la paix dans le monde, les crises économiques ou les révolutions sociales. Si l'on évoque Berlin, ni les gouvernements ni la diplomatie n'ont pu arrêter Hitler. À Los Angeles, le boycott était le fait d'Andropov, et à Moscou, celui de Jimmy Carter, les deux hommes les plus puissants du monde. Le CIO n'a pas le pouvoir de faire fléchir des hommes de ce calibre.

Q Pourquoi êtes-vous réticent à ce que l'Agence mondiale antidopage centralise la lutte contre le dopage ?

R Je souhaite que l'Agence devienne totalement opérationnelle. C'est nous qui avons décidé de sa création et demandé aux États d'y participer. Mais il faut du temps pour tout mettre en place. Je pense que l'Agence sera opérationnelle en 2004, pour Athènes.



Le président nouvellement élu du Comité international olympique Jacques Rogge, à droite, saisisse et brandit bien haut le bras de son prédécesseur, Juan Antonio Samaranch, le président sortant. La scène se déroulait hier, à l'issue de la séance d'élection, dans le Collumn Hall de Moscou.

Rogge : « Ce n'était pas un vote de confiance envers Dick Pound »

ALEXANDRE PRATT

MOSCOU — Les membres les plus influents du contingent européen du Comité international olympique (CIO) demandaient hier au Québécois Richard Pound de rester dans le mouvement olympique malgré sa défaite lors de l'élection du successeur de Juan Antonio Samaranch.

Le vainqueur, le chirurgien belge Jacques Rogge, a d'ailleurs été le premier à tendre une perche à son adversaire. « Dick est de loin l'homme qui a le plus d'expérience, dans le CIO, pour lever des fonds. Il est un élément vital du CIO. J'ai beaucoup de respect pour lui. Je comprends qu'il surmontera une déception au cours des prochains jours, mais je sais qu'il est un compétiteur, un ancien athlète comme moi et qu'il aime véritablement le mouvement olympique. J'espère qu'il continuera avec nous. Ce n'était pas un vote de confiance envers Dick Pound. C'était une élection sur une autre question. Les gens du CIO respectent Dick, il

peut compter sur l'estime et l'amitié de tous. »

La Suédoise Gunilla Lindberg, qui siège à la commission exécutive du CIO, appuyait les dires de son nouveau président. « Richard est un morceau important de notre groupe. Il a une grande expérience de négociation avec les commanditaires et nos partenaires. J'espère sincèrement qu'il restera. »

Membre du CIO et président de l'Union cycliste internationale, Hein Verbruggen, estime qu'il ne faut pas voir dans la troisième place de Richard Pound (derrière Un-Yong Kim) un désaveu de la réforme éthique menée par l'avocat montréalais, qui avait mené à une motion de blâme contre le candidat sud-coréen. « Je pense qu'il ne faut pas comparer les pommes et les oranges, a dit M. Verbruggen. Tout le monde savait que Richard Pound, Pal Schmitt et Jacques Rogge présentaient des candidatures similaires. Les trois ont 59 ans et on peut comparer leurs résultats. Un-Yong Kim, par contre, était un autre type de candidat. Et cet autre type de candidature n'a obtenu

qu'une vingtaine de voix. C'est comme cela, je pense, qu'il faut comprendre ce vote. »

Hein Verbruggen, qui a présidé la commission d'évaluation du CIO chargée d'étudier les dossiers des cinq villes candidates à l'organisation des Jeux d'été de 2008, croit également que Toronto devrait relancer son projet le plus rapidement possible pour 2012. « Toronto a un excellent dossier. Le projet n'a pas gagné, mais ce n'était pas pour des raisons techniques. Si j'étais dans l'organisation de Toronto 2008, je n'attendrais pas deux autres années avant de me lancer dans la course pour 2012. Des gens parlent de Vancouver en 2010 pour les Jeux d'hiver, mais je ne vois pas la relation. Le Canada peut mener deux dossiers de front. Si Vancouver gagne, c'est correct, Toronto se retire. Mais mathématiquement, s'il y a cinq candidats, Vancouver n'a que 20 % de chances d'obtenir les Jeux. Toronto n'aurait qu'à améliorer le village olympique, et je sais que (le maire) Mel Lastman est capable de résoudre ce problème, non ? »

Une vive déception au Canada

PASCALLE BRETON

L'ÉLECTION du Belge Jacques Rogge à la présidence du Comité international olympique a été accueillie avec déception au Québec, où c'était plutôt le Montréalais Dick Pound qui était le favori.

Certains estiment même que les importants dossiers menés par Richard Pound au cours de ses années au sein du CIO ont finalement miné ses appuis. Plusieurs se rappellent entre autres le ménage qu'il a effectué au sein du CIO à la suite des allégations de corruption lors de l'attribution des Jeux olympiques de 2002 à Salt Lake City, ménage qui avait mené à l'expulsion et à la démission de 10 membres.

« Nous connaissons son talent (à Dick Pound), il possède une expérience exceptionnelle et il est derrière plusieurs grands dossiers comme ceux de la lutte contre le dopage et des droits de télévision. Peut-être qu'avec la réforme qu'il a accomplie au sein du Comité, certains pouvaient lui en vouloir », croit ainsi Gilles Chatel, membre du comité exécutif de l'Association olympique canadienne, qui s'est dit très déçu hier que le candidat montréalais n'ait pas été élu.

M. Chatel a cependant félicité le nouveau président Jacques Rogge en ajoutant : « Nous le connaissons peu, il a l'air d'un type davantage diplomate que gestionnaire. »

Georges Short, professeur d'éducation physique à l'Université Concordia, a connu Richard Pound lors des Jeux olympiques de Rome, en 1960, où il était sprinter alors que Pound était nageur. Tous deux ont ensuite travaillé ensemble à Concordia avant que le candidat à la présidence du CIO ne devienne chancelier de l'Université McGill, en l'an 2000.

« C'est un grand ami et je suis très déçu pour lui, comme je l'ai été aussi lors du choix de la ville puisque j'encourageais beaucoup Toronto, a lancé M. Short. Dick Pound est très compétent, mais l'élection est politique, c'est autre chose. Il a eu un travail difficile au cours des années et c'est peut-être ce qui a joué contre lui. »

Tout en louant la compétence de Jacques Rogge, le ministre délégué au Tourisme, au Loisir et au Sport, Richard Legendre, a aussi exprimé sa déception hier. « On se prend toujours à y croire et c'est un peu normal, je crois, à force d'entendre les gens nous dire que nous avons

de bonnes candidatures. Mais au fond, c'est le vote qui compte au bout du compte », a-t-il commenté.

Le fait que cette solide candidature était européenne est un élément à prendre en compte, croit M. Legendre. « L'Europe est très forte au sein du mouvement olympique, c'est un peu la même chose que ce que j'ai pu expérimenter au tennis », a ajouté le ministre.

Directrice du laboratoire antidopage de l'Institut national de la recherche scientifique (INRS-Santé), Christiane Ayotte espère pour sa part que l'Agence mondiale antidopage (AMA), pour laquelle Dick Pound a tant travaillé, continuera de se développer.

Hier, après l'annonce de l'élection du président, M. Pound a d'ailleurs remis sa démission de l'AMA. « C'est une démission davantage symbolique, parce qu'il allait y avoir des élections de toute façon cet automne, a indiqué M^{me} Ayotte. Dick Pound a été important parce qu'au cours des premières années, nous avions besoin de quelqu'un d'influent, pour donner de la crédibilité et du poids à l'agence, ce qui est chose faite. »

M^{me} Ayotte a aussi déploré les propos tenus par le président sortant, Juan Antonio Samaranch, qui

JACQUES ROGGE

Belge, né le 2 mai 1942, marié, deux enfants. Chirurgien.

► **LANGUES PARLÉES :** Néerlandais, français, anglais, allemand, espagnol.

► **CARRIÈRE SPORTIVE :** A disputé les Jeux de Mexico (1968), Munich (1972) et Montréal (1976) en voile (catégorie Finn). Champion du monde et deux fois vice-champion du monde. International de rugby.

► **CARRIÈRE DE DIRIGEANT :** Président de l'Association des comités nationaux olympiques européens (Acnoe) depuis 1989, vice-président de l'Association des comités nationaux olympiques (Acno).

► **CARRIÈRE AU CIO :** Membre depuis 1991. Membre de la commission de la Solidarité olympique depuis 1990, vice-président de la commission médicale depuis 1994.

LES PRÉSIDENTS DU CIO

	Jacques Rogge 2001- (Belgique)
	Juan Antonio Samaranch 1980-2001 (Espagne)
	Lord Killanin 1972-1980 (Irlande)
	Avery Brundage 1952-1972 (États-Unis)
	J. Sigfrid Edstroem 1946-1952 (Suède)
	Henri de Baillet-Latour 1925-1942 (Belgique)
	Pierre de Coubertin 1896-1925 (France)
	Demetrios Vikelas 1894-1896 (Grèce)

Source: AFP



Jacques Rogge le 17 mai 1972, alors qu'il participait à des compétitions de yachting à Bruxelles.

a affirmé au cours de la fin de semaine qu'il manquait d'harmonisation au sein de l'AMA. « Oui, il reste du travail à faire au niveau des règlements entre les pays, mais l'AMA a déjà un comité de standardisation qui a le mandat de regrouper autour d'une même table les différents intervenants du sport pour discuter des procédures à suivre. »



PRIX D'ÉTÉ À FAIRE ROUGIR!

VICTORIA À PARTIR DE \$529 TAUX CLUB C3	TORONTO À PARTIR DE \$99 DÉPARTS À 22:00 EXCLUANT SAHEDI	WINNIPEG À PARTIR DE \$179 DÉPARTS À 9:35, 13:30 DU LUNDI AU VENDREDI	REGINA À PARTIR DE \$189 DÉPARTS À 9:35 DU LUNDI AU VENDREDI	SASKATOON À PARTIR DE \$189 DÉPARTS À 9:35 DU LUNDI AU VENDREDI	THUNDER BAY À PARTIR DE \$119 DÉPARTS À 18:00 DU LUNDI AU VENDREDI	SYDNEY À PARTIR DE \$199	HALIFAX À PARTIR DE \$119
ST. JOHN'S, TN À PARTIR DE \$199	VANCOUVER À PARTIR DE \$239 DÉPARTS À 7:00, 11:40 & 16:00 MARDI, MÉRREDI & DIMANCHE	CALGARY À PARTIR DE \$229 DÉPARTS À 14:00 DU MARDI AU JEUDI	EDMONTON À PARTIR DE \$239 DÉPARTS À 7:00 DU MARDI AU JEUDI	OTTAWA À PARTIR DE \$79	LOS ANGELES À PARTIR DE \$199	MONCTON À PARTIR DE \$139	ESSAYEZ NOS GRANDS SIÈGES CLUB C3

canada3000.com

1 888 828-9797 ou communiquez avec votre agent de voyages

CANADA 3000

voyagez mieux. payez moins.

Les départs sont de Montréal. Prix pour un aller simple, disponible jusqu'au 27 août 2001, le prix peut varier en fonction de la date de départ et de l'attribution des sièges. Redevances à NAV Canada, supplément pour carburant et taxes en sus. Places limitées. Nouvelles réservations seulement. Réservations modifiables moyennant des frais, mais non remboursables.

Donneurs de moelle recherchés dans les communautés ethniques

JEAN-FRANÇOIS GAMACHE

S'ACCROCHANT à la vie, deux hommes dans la vingtaine attendent toujours l'appel qui les sauvera peut-être. Vlasios Carasavvas, d'origine grecque, et Omar Sheikh, d'origine pakistanaise, espèrent tous deux trouver des donneurs compatibles de moelle osseuse.

Vlasios Carasavvas, un Lavallois âgé de 27 ans, est atteint du lymphome de Hodgkin, la même forme de cancer du système lymphatique qu'a surmonté Mario Lemieux en 1993. Contrairement au hockeyeur, il a désespérément besoin d'une greffe de moelle osseuse.

Depuis son diagnostic en octobre 1998, M. Carasavvas a entrepris des traitements de radiothérapie et de chimiothérapie, qui n'ont pas produit les résultats escomptés. « Trouver un donneur compatible est son dernier espoir de guérison », souligne son frère, Jimmy Carasavvas.

C'est dans la famille immédiate que l'on trouve les chances les plus élevées de trouver un donneur compatible, les donneurs devant posséder les mêmes six marqueurs antigéniques que le greffé. Cette chance est d'environ 1 sur 4, selon Héma-Québec. Peine perdue pour M. Carasavvas. « Toute la famille a été testée, huit personnes ici et 12 en Grèce », relate son frère.

À l'extérieur du cercle familial, les chances s'amenuisent à environ 1 sur 500 000. « C'est comme gagner à la loterie », souligne Jimmy Carasavvas. Son frère n'a pas eu de chance auprès du Régime canadien des donneurs non apparentés de moelle osseuse, qui contient plus de 210 000 inscrits. Pas de veine non plus dans les 28 registres internationaux, comprenant la Grèce, auxquels le Canada a accès, soit près de 6 millions de donneurs potentiels.

Alors que 80 % des malades trouvent un donneur compatible, le taux de succès est beaucoup moins élevé chez les membres de communautés ethniques. Ces derniers sont « sous-représentés », affirme Gaétane Pelletier, porte-parole d'Héma-Québec. « Notre mission est d'augmenter la représentation ethnique au sein des registres, dit-elle. Ce sont des gens qui s'entraident beaucoup, mais qui n'ont pas développé la mentalité pour faire des dons de sang ou de moelle osseuse. Il reste un bout de chemin à faire au niveau de la sensibilisation. »

La probabilité de trouver un donneur compatible étant plus élevée à l'intérieur d'un même groupe ethnique, M. Carasavvas en appelle donc aux personnes d'origine méditerranéenne, et plus particulièrement aux membres de la communauté grecque. « J'espère trouver un donneur, mais c'est difficile. Avec une grosse banque, ce serait plus facile de trouver un donneur compatible pour mon frère », souligne Jerry Carasavvas.

Pour la deuxième fois en autant de semaines, Héma-Québec tenait à cet effet, en collaboration avec la Communauté hellénique de Montréal, une séance de prélèvements sanguins. « On a eu 240 personnes la semaine dernière et on en attend autant ce soir », mentionnait hier la porte-parole de la Communauté hellénique.

Omar Sheikh, âgé de 24 ans, vit le même problème. Ayant appris en février dernier qu'il souffrait de leucémie, et présentement en rémission, ce résidant de Beaconsfield attend une greffe de moelle osseuse. « La recherche préliminaire, à travers Héma-Québec et les différents registres internationaux, s'est avérée négative », souligne le père d'Omar, Jameil Sheikh.

« Héma-Québec nous dit qu'elle n'a pas les ressources nécessaires pour mener une autre campagne (en plus de celle de M. Carasavvas), pour trouver un donneur potentiel dans la communauté indo-pakistanaise. À partir de septembre, Héma-Québec va lancer la campagne », précise-t-il.

Diane Forest, autre porte-parole d'Héma-Québec, admet qu'il est « possible » que l'insuffisance des ressources empêche l'organisme de mener plus d'une campagne à la fois.

Pour s'inscrire au registre de donneurs de moelle osseuse, il suffit d'une prise de sang (pour évaluer vos caractéristiques sanguines), d'être âgé de 18 à 59 ans et en bonne santé. Si un malade possédant les mêmes caractéristiques sanguines nécessite un don de moelle osseuse, vous serez alors contacté pour une étude plus approfondie.

« Le prélèvement de moelle osseuse nécessite habituellement une hospitalisation de 24 heures, les douleurs causées par le prélèvement sont légères et les complications à peu près inexistantes. La moelle enlevée se reforme naturellement en quelques semaines », explique Héma-Québec.

L'opération est sans risque et ne touche pas à la moelle épinière, précise M^{me} Pelletier. Malgré tout, en particulier auprès des communautés ethniques, Héma-Québec doit faire de grands efforts de sensibilisation. « C'est pas chinois, mais les gens ont vraiment peur », dit-elle.

Framboises: c'est le temps!

JUDITH LACHAPPELLE

CONTRAIREMENT à celle des fraises, la récolte de framboises est particulièrement généreuse cette année. Tellement que les producteurs commencent à s'inquiéter un peu. La cueillette va bon train, les petits fruits ont envahi les étals du marché... mais les consommateurs ne semblent pas les voir. Pire, ils réclament encore des fraises!

« Pour les deux prochaines semaines, c'est la grosse saison », dit le président de la Fédération des producteurs de fraises et framboises du Québec, Michel Sauriol. Celui-ci dit avoir reçu des appels de producteurs inquiets de ne pouvoir écouler leurs stocks à temps. La framboise est un fruit fragile, elle ne se conserve pas très longtemps.

« Il faudrait que les gens mettent de côté les oranges et les pamplemousses de la Floride! » La production québécoise de framboises est pratiquement toute écoulée pendant l'été. Le Québec, dit M. Sauriol, ne peut concurrencer les producteurs chiliens et polonais pour ce qui est de la transformation du fruit. « C'est sûr que si on faisait de la transformation, ça aiderait à écouler les surplus... »

À cause de l'abondance, dit le président, les prix sont légèrement moins élevés que d'habitude. L'essentiel de la production est cultivé dans les régions de Laval et des Laurentides, où les quelque 700 producteurs versent 35 000 \$ par jour en salaires.

Dernier jour de Day à la tête de l'Alliance canadienne?

Important caucus des députés aujourd'hui à Calgary

GILLES TOUPIN

OTTAWA — Aujourd'hui pourrait être le dernier jour de Stockwell Day à la tête de l'Alliance canadienne. Les membres du caucus de l'Alliance se réunissent en effet à Calgary et une grande majorité des 53 députés de la formation politique sont déterminés à régler la crise de leadership qui secoue leur parti.

Il s'agira de la première réunion du caucus depuis que Stockwell Day a offert le 8 juillet dernier de prendre un congé sans solde jusqu'en avril et de démissionner à ce moment-là lors de la tenue du prochain congrès du parti. M. Day avait par la suite retiré son offre parce que les députés dissidents voulaient la modifier.

Stockwell Day aura à nouveau la possibilité aujourd'hui d'accepter de rendre les armes avec honneur en représentant son offre de départ, scénario que préconise la grande majorité des députés alliancistes. Il pourra également s'en tenir à une fin de non-recevoir, alléguant, comme il le fait depuis plusieurs jours, que seuls les membres de la base peuvent décider de son sort par référendum. Cette dernière stratégie entraînera inéluctablement une aggravation de la crise avec de nouveaux départs de députés qui pourraient se joindre aux 13 qui sont déjà en rupture de ban.

On se souvient que 13 députés ont été suspendus du caucus de l'Alliance pour avoir demandé publiquement le départ de M. Day.

« Toute tentative de contrer une résolution du caucus, affirme pour sa part Bob Mills, député de Red Deer et critique de M. Day demeuré au sein du caucus, va pousser d'autres députés à se joindre au camp des dissidents. »

Selon des sources de l'intérieur, il y aurait ce matin au moins une quarantaine de députés de l'aile parlementaire sur 53 qui favorisent le départ de M. Day en congé sans solde. Si ce scénario est rejeté par le chef de l'Alliance, une aile plus dure du caucus, menée par Bob Mills, tentera de présenter une motion de non-confiance envers le chef. Et cette motion aurait de fortes chances de passer puisque le leader en Chambre, John Reynolds, a déclaré qu'il permettrait qu'elle soit soumise au vote secret.

M. Reynolds, l'un des plus fidèles lieutenants de Day, souhaite que la crise se règle une fois pour toute lors de la rencontre d'aujourd'hui. « On doit se sortir

de cette question de leadership », a-t-il commenté.

Selon des sources proches du chef de l'Alliance, Stockwell Day serait prêt à reconsidérer son offre récente de départ et même à partir avant le mois d'avril.

« M. Day ne peut offrir sa démission, de dire le député de St Albert John Williams, et tenter de sévir du même coup contre ceux qui la réclament. »

La faction dure du caucus tient à s'assurer aujourd'hui que M. Day ne pourra pas tirer les ficelles derrière la scène une fois sa décision prise de partir en congé sans solde.

Le leader en Chambre, John Reynolds, a pour sa part affirmé que les députés se parleront dans le blanc des yeux aujourd'hui, mais à huis clos. « J'espère que chaque député du caucus pourra s'exprimer, a-t-il dit, sur la direction à prendre. »

Hier, le quotidien *The Globe and Mail* rapportait que les députés anti-Day avaient déjà mis au point un plan B, dans le cas où leur chef s'accrocherait à son poste. Ils ont l'intention de faire progresser très rapidement, sans Stockwell Day la création d'un nouveau parti uni de la droite. Déjà, une rencontre d'une cinquantaine de conservateurs, dont Joe Clark, et d'alliancistes est prévue à Mont-Tremblant au mois d'août.



Stockwell Day

mode féminine
40 % de rabais

tous les maillots de bain et cache-maillot pour femme

jusqu'à
50 % de rabais

mode féminine
printemps-été

dans le lot : tee-shirts, shorts, vêtements griffés, sportswear, vêtements en tailles petites et fortes, robes, tenues en tricot, mode jeune femme et jeans signés Tommy Hilfiger, Bianca Nygård, Liz Claiborne, Nygård Collection, Tan Jay, Alia, Mantles^{mc}, ToGomc, Tommy Jeans, Global Mind[®] et davantage

bijoux accessoires et chaussures
50 % de rabais

• bijoux Charter Collection[®] en or
tous les bagages Atlantic

33 % de rabais
toutes les chaussures d'été et sandales pour la famille

30 % de rabais
• trotteurs Hush Puppies[®], Clarks[®] et Ecco[®] pour lui

• trotteurs Propét[®], Cambrian, Etonic[®] et Reebok[®] pour elle et lui
• bijoux en sertis de diamants, de gemmes ou de zircons cubiques
• sacs à main Frankie et Johnnie, Mantles^{mc}, ToGomc, Cornell et Bueno
• portefeuilles et lunettes de soleil pour femme

exceptions : Lunettes de soleil à 9,99 \$ et 19,99 \$

25 % de rabais

• montres de renom
• bijoux ToGomc et Mantles^{mc} en argent fin, en jade de la C.-B. et à pierres semi-précieuses

articles ménagers
240 \$ de rabais

batterie Siena de Lagostina, 9 pièces ord. 439,98 \$ **solde 199,98 \$**

50 % de rabais
verrerie choisie et vaisselle Cornflower de ToGomc

20 % de rabais
tout Henckels

15 % de rabais
tous les rasoirs et sèche-cheveux

linge de maison
50 % de rabais
tous les oreillers sauf Calvin Klein

40 % à 50 % de rabais
toutes les serviettes unies et serviettes de plage

40 % de rabais
toutes les couettes et tous les protège-matelas sauf les articles Calvin Klein

30 % de rabais
toute la literie en sac

25 % de rabais
tout ceci

• literie sauf la literie Calvin Klein
• accessoires de salle de bains et rideaux de douche
• serviettes brodées, imprimées et jacquard
• linge de table et de cuisine et couvertures

vaisselle, cristal et davantage



50 % de rabais

• **tous** les ens. de vaisselle Royal Albert et Johnson Bros., 5 pièces
• verres à pied Claudia et Diana

40 % de rabais
verres à pied en cristal sauf Waterford

3 articles ou plus : 40 % de rabais

cadres et bougies
2 articles : **30 % de rabais**
un article : **20 % de rabais**

30 % de rabais
cristaux-cadeaux exception : Swarovski

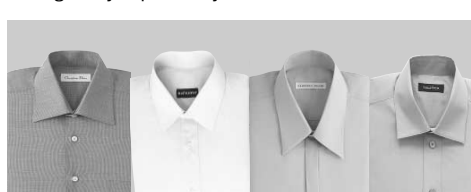
10 % de rabais
tous les ens. d'ustensiles de table de 5 pièces, signés Royal Doulton, Mikasa, Wedgwood, Noritake et Denby de notre rayon de la vaisselle

mode homme et enfant

40 % de rabais
sportswear Polo et Izod pour lui
modèles U4009, U1020, U9000, U9073, U4010

le 3^e est gratuit à l'achat de 2*

événement Calvin Klein
*achetez 2 sous-vêtements parmi les modèles choisis et obtenez gratuitement le 3^e de valeur égale ou moindre. en vigueur jusqu'au 22 juillet 2001



25 % de rabais
chemises habillées et cravates pour lui
exceptions : Outline, Mantles^{mc} et Alexander Julian

15% de rabais additionnel
mode en liquidation (incluant celle de la nursery) pour homme et enfant sur tous derniers prix étiquetés

meubles, duos-sommeil et gros électros

50 % de rabais
tous les duos-sommeil plus la livraison en PRIME*

*Achetez un duo-sommeil, faites-le livrer et nous vous accorderons un rabais équivalant au coût de la livraison locale standard.

25 % de rabais
tous les gros électros Beaumark

20 % à 40 % de rabais
tout le mobilier de séjour, chambre et salle à manger

15 % de rabais
tous les électros G.E. et Profile de G.E.

Tous les rabais sont sur nos prix ordinaires, sauf avis contraire. Exceptions : articles « Aubaine la Baie », « Nouvellement réduits » et « Achat spécial ». Le choix varie selon le magasin.

Primes HBC TRANSFORMEZ VOS ACHATS DE TOUTS LES JOURS EN RÉCOMPENSES
Amassez des points dans tous les magasins de la Compagnie de la Baie d'Hudson : la Baie, Zellers, Déco Découverte ou hbc.com

Amassez rapidement des points en utilisant votre carte la Baie ou Zellers. Obtenez 25 points additionnels pour presque chaque dollar dépensé.

Doublement pratiques, vos cartes de crédit la Baie et Zellers vous donnent accès à un plus grand choix!

Les sociétés de détail de la Compagnie de la Baie d'Hudson - la Baie, Déco Découverte, Zellers et Zellers Select - acceptent désormais les cartes de crédit la Baie et Zellers dans tous leurs magasins, pour toutes vos emplettes. Des exceptions s'appliquent.

Vous pouvez échanger vos points du programme primes HBC ou du Club Z contre des milles de récompense AIR MILES^{md}.

mdm: Marque déposée/de commerce d'AIR MILES^{md} International Trading B.V., employée en vertu d'une licence par Loyalty Management Group Canada Inc. et la Compagnie de la Baie d'Hudson.

la **Baie**

J'aime, j'achète!



L'Américain Scott Furr était à Montréal hier pour... faire le plein de carburant au chanvre.

photo ROBERT MAILLOUX, La Presse

Chanvre qui roule

On pouvait s'en servir pour s'habiller ou pour écrire, on peut maintenant l'utiliser pour faire rouler l'auto

JUDITH LACHAPELLE

Non, rien ne sert de se coller le nez sur le pot d'échappement. Les émanations du Hemp Car — la voiture au chanvre, pas au pot! — ne sont pas vraiment toxiques, et pas hallucinogènes non plus. En parcourant des dizaines de milliers de kilomètres dans l'ensemble du continent, ses concepteurs américains espèrent faire avancer la cause du chanvre, dont la culture est toujours interdite aux États-Unis.

« George W. Bush ne serait pas là sans le chanvre », affirme solennellement Scott Furr, un lueur amusée derrière ses lunettes. Ah bon? « Eh oui! L'avion de son

père, George Bush, s'est fait descendre pendant la guerre. Les câbles de son parachute étaient faits... de chanvre. »

L'Américain était en ville hier pour faire le plein de carburant (Montréal est l'un des 12 arrêts où ils pourront se ravitailler) et présenter son véhicule aux médias. Avenue du Mont-Royal hier après-midi, judicieusement stationnée devant un poste d'essence, la Mercedes Benz 1983 toute baroloée de slogans pro-chanvre attirait les regards curieux des passants.

Depuis leur départ, le 4 juillet dernier, de la capitale américaine, Furr et son comparse disent n'avoir rencontré que des gens intéressés et plutôt favorables à leurs revendications. Le chanvre industriel ne contient presque pas de THC, l'agent psychotrope du pot. Il est cultivé pour faire du tissu, de la corde, du papier, de l'huile pour le maquillage, la bouffe ou la voiture. La culture du chanvre est permise au Québec, mais toujours interdite aux États-Unis.

En novembre dernier, les quatre amis se sont mis à la recherche d'un carburant pour remplacer le diesel dans leur vieille Mercedes. Les moteurs diesel peuvent rouler avec les « biodiesels », faits à partir d'ester méthylique. L'huile est mêlée avec de l'alcool (ici du méthanol) pour briser les acides gras et en faciliter la combustion. On peut ainsi fabriquer des biodiesels avec de l'huile de canola, de soja, voire avec les huiles de friture des restaurants. Aucune conversion du moteur n'a été nécessaire, si ce n'est des tuyaux de caoutchouc érodés par le solvant.

Le chanvre industriel s'est avéré la plante idéale aux yeux des quatre Virginiens. Il peut pousser presque partout, est robuste et demande peu d'engrais et de pesticides chimiques. Selon le feuillet promotionnel du groupe, si 6 % des terres américaines faisaient pousser du chanvre pour la conversion en biodiesel, les besoins énergétiques des Américains seraient comblés...

S'il est interdit de faire pousser la plante aux États-Unis, il n'est pas interdit de l'utiliser. « C'est tellement absurde », dit Scott Furr. Certains des commanditaires qui ont financé l'expédition sont des compagnies intéressées à cultiver la plante aux États-Unis. Encore faudrait-il trouver un marché... Les cultivateurs de chanvre ne cessent de diminuer au Canada. La plante coûte cher à transformer et les agriculteurs ont des difficultés à écouler leurs stocks. Mais Marc-Boris St-Maurice, le chef du Parti marijuana qui prône la légalisation du cannabis, croit « qu'il ne s'agit que d'une question de temps » avant que des compagnies de camionnage, par exemple, se convertissent aux biodiesels. Déjà, la STCUM envisage la possibilité de convertir ses véhicules. La question en est surtout une de coût : les biodiesels coûtent plus cher que le diesel ordinaire.

En attendant, le principal problème des routards au chanvre reste l'approvisionnement. Puisque le combustible n'est pas volatil, ils peuvent aisément transporter quelques litres dans le coffre de l'auto en attendant la prochaine livraison. La consommation serait semblable à celle du diesel, soit une dizaine de kilomètres au litre, mais coûte un peu plus cher. « Le chanvre est 83 % plus propre que le diesel », affirme M. Furr. Et face à l'essence? « C'est probablement aussi plus propre. » Mais en plus, ajoute-t-il, le chanvre ne cause pas de pluies acides et équilibre la consommation de dioxyde de carbone puisque ce qui est rejeté par la voiture est capté par les plantes qui poussent dans les champs.

En vigueur du mardi 17 au jeudi 26 juillet

ce qu'il y a de mieux

340 \$ de rabais duo-lessive Beaumark®

lave-linge ord. 749,98 \$ solde 549,98 \$ 200 \$ de rabais modèle n° 57081

sèche-linge ord. 539,98 \$ solde 399,98 \$ 140 \$ de rabais modèle n° 67081

311 \$ de rabais cuisinière à four autonettoyant GE, 76 cm

- four à convection
- dessus lisse
- éléments 2 en un

ord. 1 299,98 \$ solde 988,98 \$ modèle n° 13130



141 \$ de rabais lave-vaisselle Beaumark®

ord. 529,98 \$ solde 388,98 \$ modèle n° 40061

achat spécial! 179 \$ minichaîne audio RCA

- ampli double de 75 W
- changeur à 5 CD
- enceintes en Kevlar

achat spécial 499 \$ combiné télé-magnétoscope RCA 64 cm (25 po)

- tube écran foncé à haut contraste
- magnétoscope à 2 têtes
- prise audio-vidéo au devant et au dos
- télécommande à boutons lumineux
- et davantage. Cet appareil n'est pas offert à la Baie, la Place Vertu

Pour toutes les offres, le choix varie selon le magasin.

jusqu'à 80 \$ de rabais aspirateurs Hoover

aspirateur-balai Wind Tunnel de Hoover ord. 469,99 \$ solde 389,99 \$ (notre photo) modèle n° U5450-950

aspirateur chariot Hoover ord. 399,99 \$ solde 339,99 \$ modèle n° 3601-050

aspirateur-balai Wind Tunnel de Hoover sans sac ord. 469,99 \$ solde 389,99 \$ modèle n° U57200950

aspirateur-balai Hoover ord. 349,99 \$ solde 289,99 \$ modèle n° U5288-950 à filtre absolu

Primes HBC

TRANSFORMEZ VOS ACHATS DE TOUS LES JOURS EN RÉCOMPENSES

Amassez des points dans tous les magasins de la Compagnie de la Baie d'Hudson : la Baie, Zellers, Déco Découverte ou hbc.com

Amassez rapidement des points en utilisant votre carte la Baie ou Zellers. Obtenez 25 points additionnels pour presque chaque dollar dépensé.

la **Baie** J'aime, j'achète!

loto-québec résultats

Baie

Tirage du 2001-07-16

03	10	12	18	20	844	2032
23	24	26	29	33	Extra	
39	43	47	57	60	Tirage du 2001-07-16	
62	63	66	67	69	NUMÉRO: 676830	

Le jeu doit rester un jeu

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de dispute entre cette liste et la liste officielle de L-Q, cette dernière a priorité.

TVA, le RÉSEAU DES TIRAGES DE LOTO-QUÉBEC

loto-québec résultats

31 Jours de Chance

NUMÉRO COMPLET	100 000 \$	4 DERNIERS CHIFFRES	100 \$
5 DERNIERS CHIFFRES	1 000 \$	3 DERNIERS CHIFFRES	30 \$
		2 DERNIERS CHIFFRES	20 \$

Numéro du 2001-07-17: **048447**

(numéros décomposables)

2001-07-01	775682	2001-07-09	211691
2001-07-02	129091	2001-07-10	035208
2001-07-03	352196	2001-07-11	579684
2001-07-04	661535	2001-07-12	546922
2001-07-05	541253	2001-07-13	683713
2001-07-06	148830	2001-07-14	937123
2001-07-07	392450	2001-07-15	205858
2001-07-08	086642	2001-07-16	343220

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de dispute entre cette liste et la liste officielle de L-Q, cette dernière a priorité.

Le jeu doit rester un jeu

100 000\$ chaque jour du 1^{er} au 30 juillet 2001

**Bibliothèque
et Archives
nationales**

Québec 

La Presse
17 juillet 2001

Page A7 manquante

Carole Taylor confirmée à la présidence de la SRC

Presse Canadienne

OTTAWA — Le premier ministre Jean Chrétien a confirmé hier la nomination à la présidence du conseil de la Société Radio-Canada de l'ancienne journaliste Carole Taylor, aujourd'hui présidente de la chambre de commerce de Vancouver et proche des libéraux fédéraux.

En entrevue téléphonique de Vancouver, M^{me} Taylor a indiqué qu'avant d'accepter le poste, elle a consulté le président-directeur général de la SRC, M. Robert Rabino-vitch. Elle s'est dite heureuse de constater que tous deux semblent sur la même longueur d'onde en ce qui a trait à l'avenir des réseaux de radio et de télévision.

Cette nomination fait d'elle la première Canadienne de l'Ouest à occuper ce poste depuis qu'il a été dissocié de celui de président-directeur général, en 1991. M^{me} Taylor compte d'ailleurs déménager le bureau de la présidence du conseil d'Ottawa à Vancouver.

Âgée de 55 ans, M^{me} Taylor, qui a déjà été conseillère municipale indépendante à Vancouver, succède à Guylaine Saucier. Celle-ci a démissionné en novembre dernier, quatre mois avant la fin prévue de son mandat. Depuis, M. Rabino-vitch assurait l'intérim.

M^{me} Taylor a fait remarquer qu'en la nommant à la présidence du conseil, le premier ministre signale l'intention de son gouvernement de conserver une SRC forte en région. En 1991, elle s'était opposée aux compressions du budget de la Société et aux projets de privatisation du gouvernement Mulroney. Ces mesures, avait-elle averti, menaceraient la couverture de l'actualité pancanadienne, ainsi que l'unité nationale.

La nouvelle présidente prédit que les prochaines années seront « brutalement importantes » pour la SRC, puisque celle-ci devra offrir une programmation différente, et supérieure à celle qu'offrira le secteur privé, dans un contexte où les consommateurs auront accès à plusieurs centaines de chaînes différentes.

La nomination de M^{me} Taylor entre en vigueur immédiatement.

La Chine et la Russie scellent leur amitié postsoviétique

Associated Press

MOSCOU — Soucieuses de contrebalancer l'influence croissante des États-Unis et d'exprimer d'une seule voix leur opposition au bouclier antimissile américain (MD), la Chine et la Russie ont signé hier un traité d'amitié. C'est le premier depuis un demi-siècle et surtout depuis la fin de l'ère soviétique.

Les deux présidents ont exprimé dans une déclaration commune leur aspiration pour « un nouvel ordre international juste et rationnel ». Avec ce document signé à Moscou, Vladimir Poutine et Jiang Zemin cimentent le partenariat développé par les deux puissances depuis une dizaine d'années, sans prévoir dans l'immédiat de renforcer encore cette union.

« Les relations amicales entre les deux pays sont des relations interrétatiques d'un nouveau genre. Elles sont fondées sur la non-conclusion d'une union, l'absence de caractère de confrontation et ne sont pas dirigées contre des pays tiers. »

La référence est claire à l'alliance conclue en 1950 entre Joseph Staline et Mao Tsé-Toung, qui devait se muer en une féroce rivalité dans les années 1960. Mais les ex-frères ennemis communistes ont mis leurs disputes de côté depuis la chute de l'URSS, en 1991, pour forger ce qu'ils appellent un « partenariat stratégique », et ils soulignent hier au Kremlin que, contrairement au précédent, le document ne comportait aucune clause secrète, notamment sur une éventuelle alliance militaire.

Car la Chine est le premier client de l'industrie de défense russe qui peine, faute de commandes intérieures, en dépit de ses qualités d'innovation et d'expertise. Et les analystes estiment que Moscou est en position aujourd'hui de contribuer à l'accélération et à la modernisation de l'armement de Pékin, qui a déjà acheté jets, sous-marins, missiles et contre-torpilleurs russes pendant les années 1990.

Le traité sino-russe entérine donc une situation de fait, et si les deux pays soulignent qu'il n'est pas dirigé contre un tiers, il permet néanmoins à Pékin et à Moscou de présenter un front uni face au projet de MD de Washington, dont les



Avec ce document signé à Moscou, Vladimir Poutine et Jiang Zemin cimentent le partenariat développé par les deux puissances depuis une dizaine d'années.



essais d'interception de missile réussis ce week-end marquent une nouvelle étape vers la réalisation du bouclier.

Du coup, la Chine et la Russie craignent une rupture des équilibres stratégiques et la relance de la course à l'armement, en violation du traité ABM (antimissile balistique) de 1972 et des accords sur la non-prolifération. La préoccupation est plus forte pour l'empire du Milieu, doté d'un arsenal nucléaire léger en comparaison de celui de la Russie et donc plus menacé même par une défense antimissile limitée.

À Washington, on se disait peu ému par ce rapprochement au goût de guerre froide. Le traité sino-russe « ne pose aucune menace particulière », a estimé Richardoucher, porte-parole du département d'État.

Mais malgré ces points de convergence, des contradictions et une certaine tension subsistent dans les relations entre les deux puissances.

On note par exemple que le volume d'échanges commerciaux entre la Russie et la Chine s'élevait à

COMMERCE: LES ÉCHANGES SINO-RUSSES		
		
RUSSIE	CHINE	
2,9 milliards de dollars	0,9 milliard de dollars	
+ 51,2 %	Évolution par rapport à 2000	+ 22 %
0,23 milliard de dollars	Investissements	0,25 milliard de dollars
1160	Entreprises implantées	438

Source: AFP

8 milliards de dollars l'année dernière et 3,8 milliards pour le premier semestre 2001, alors qu'ils atteignaient 115 milliards entre la Chine et les États-Unis.

De la même façon, les aviateurs et fournisseurs d'énergie russes perdent du terrain en Chine face à leurs concurrents occiden-

taux. Par ailleurs, Moscou s'inquiète de l'afflux, depuis l'effondrement de l'URSS, d'immigrants chinois dans les régions frontalières et peu peuplées de Sibérie et de l'Extrême-Orient russe. À l'époque de la grande rivalité sino-soviétique, la Chine avait réclamé ces territoires.

LE LEXUS RX 300 2001



En prime : l'admiration et l'envie de tous.

Vous savez déjà que le RX 300 est doté de caractéristiques spéciales comme un dispositif de contrôle du dérapage du véhicule, quatre roues motrices, un régulateur de traction et des freins ABS. Mais sachez qu'en optant pour l'achat ou la location-bail d'un RX 300 Édition limitée, vous en aurez encore plus pour votre argent, 2 250 \$ de plus, en fait ! Les deux versions comprennent : intérieur cuir, sièges avant chauffants, panneau de toit transparent et rétroviseurs à atténuation électrochromique. L'Édition Luxe a des garnitures en ronce de noyer, alors que l'Édition Sport, elle, est rebaussée de garnitures en aluminium brossé (et d'un aileron arrière). Inutile de dire qu'au volant, vous ferez l'objet de l'admiration et de l'envie de tous. Pour l'adresse d'un concessionnaire Lexus ou pour des renseignements : 1 800 26-LEXUS www.lexus.ca

LE RX 300 ÉDITION LUXE
575 \$* Au prix de
PAR MOIS 51 250 \$

LE RX 300 ÉDITION SPORT
585 \$† Au prix de
PAR MOIS 51 850 \$

À la conquête de la perfection.



294325A

*Le taux d'intérêt de 5,9 % s'applique à des plans de location de 36 mois de Toyota Crédit Canada sur approbation du crédit pour les véhicules Lexus RX 300 2001 neufs. Cette offre s'applique uniquement aux véhicules en stock chez le concessionnaire et elle ne peut être combinée à aucune autre offre. EXEMPLE DE PAIEMENT : RX 300 (Groupe B). Taux d'intérêt de 5,9 % - Durée: 36 mois - PDSF : 51 250 \$ - Acompte ou échange équivalent : 9 900 \$ - Mensualité de location : 575 \$ - Dépôt de garantie : 500 \$ - Limite de kilométrage : 24 000 km par an. Frais de 0,15 \$ pour chaque kilomètre supplémentaire (0,10 \$ par kilomètre si convenu au moment de la signature du contrat de location). Frais de transport et de préparation, assurance et toutes taxes applicables en sus. Voyez votre concessionnaire Lexus le plus près pour plus de détails. L'offre prend fin le 31 juillet 2001. Le modèle peut être montré avec un équipement en option.

ÉTATS-UNIS

Les septuplés
se portent
bien

Agence France-Presse

WASHINGTON — Les septuplés nés jeudi à Washington se portent bien et six d'entre eux n'ont plus besoin d'un respirateur artificiel, ont affirmé hier leur médecins.

« Ces bébés se portent très bien », a déclaré le Dr Suva Subramanian, chef du service de néonatalogie de l'hôpital universitaire de Georgetown. « Six bébés n'ont plus recours au respirateur artificiel », a-t-il ajouté, précisant qu'il s'attendait à pouvoir faire de même pour le septième dans les deux jours qui viennent.

La mère des septuplés « a pu tenir les enfants et semble aller très bien », a déclaré le Dr Craig Winkel, chef du service de gynécologie et obstétrique.

Les sept bébés, cinq garçons et deux filles, sont venus au monde par césarienne deux mois et demi avant terme. Selon le Dr Subramanian, pour des « bébés de cette taille », la plupart des problèmes sont « contrôlables ».

C'est la troisième fois seulement au monde qu'une femme donne naissance à des septuplés qui survivent.

Dans son numéro d'hier, le *Washington Post* révèle par ailleurs l'identité du père des enfants, Fahad Qahtani, âgé de 29 ans.

M. Qahtani est un instituteur saoudien étudiant à l'Université George Washington de la capitale.

À la recherche
de Chandra
Levy

Associated Press

WASHINGTON — Les autorités américaines ont repris hier leurs recherches pour tenter de retrouver Chandra Levy, une jeune stagiaire américaine dont on est sans nouvelles depuis plus de deux mois, se concentrant sur un parc de Washington qu'elle aimait fréquenter.

La dernière fois qu'elle a utilisé son ordinateur portable, Chandra Levy avait consulté une carte du manoir Klinge, situé dans le Rock Creek Park. Ce manoir se trouve à environ 3,2 km de l'immeuble où résidait la stagiaire.

Gary Condit, démocrate siégeant au Congrès des États-Unis, a passé avec succès vendredi l'épreuve du détecteur de mensonge arrangé par son avocat, et n'a flanché sur aucune des questions qui lui ont été posées sur Chandra Levy, qui venait tout juste de terminer un stage au bureau fédéral des prisons lors de sa disparition le 30 avril dernier.

Par ailleurs, l'avocat de la famille Levy a déclaré dimanche que ses clients pensaient que la disparue avait quitté son appartement pour aller rencontrer une personne qu'elle connaissait, étant donné qu'elle n'a pris ni son porte-monnaie, ni son portefeuille, ni ses cartes d'identité et de crédit.

Le Pentagone mènera 20 essais
d'interception de missiles d'ici cinq ans

Associated Press

WASHINGTON — Le Pentagone mènera, durant les cinq prochaines années, 20 essais d'interception de missiles semblables à celui conduit avec succès samedi au-dessus du Pacifique, a annoncé hier le secrétaire américain à la Défense Donald Rumsfeld.

L'essai réussi du missile intercepteur emportant un « véhicule extra-atmosphérique tueur » (EKV) pour percuter la tête du missile-ci-ble samedi « fait partie d'un solide programme de tests qui comprend 20 vols d'interception sur cinq ans », a déclaré M. Rumsfeld dans une allocution enregistrée sur vidéo pour une conférence sur la défense antimissile qui se déroulait à Huntsville, en Alabama.

« Ces essais sont destinés à démontrer que la défense antimissile n'est plus une question d'invention, mais plutôt un défi d'ingénierie », a-t-il ajouté.

La technologie permettant d'établir des défenses contre une attaque de missiles balistiques est désormais « à notre portée », s'est félicité le responsable.

« Les générations futures se retourneront vers ce qui se passe aujourd'hui alors que nous aurons re-

levé ce défi », a souligné Donald Rumsfeld. Le secrétaire américain avait défendu un peu plus tôt une augmentation des crédits militaires demandée au Congrès pour le développement du système antimissile, soulignant la menace croissante posée par les missiles détenus par les pays instables.

Les 8,3 milliards de dollars prévus pour ce projet en 2002, avait-il plaidé, ne représentent qu'une « très petite partie » des 328,9 milliards de dollars envisagés par l'administration pour l'ensemble du budget de la Défense.

« La menace est réelle, elle se développe », avait-il assuré devant une sous-commission de la Chambre des représentants.

Le secrétaire américain a défendu, hier, une augmentation des crédits pour le développement du système antimissile.

« Le nombre de pays dotés de missiles balistiques s'accroît chaque année, le nombre de missiles balistiques menaçant la Terre augmente année après année, et le pouvoir de destruction de ces armes se renforce », a-t-il précisé.

De leur côté, les présidents russe Vladimir Poutine et chinois Jiang Zemin ont affirmé dans une déclaration commune hier leur attachement au

traité ABM. La Russie et la Chine se sont prononcées pour le maintien sous sa forme actuelle du traité signé en 1972 entre Moscou et Washington.

Les deux pays ont souligné dans cette déclaration que ce traité est « la pierre angulaire de la stabilité stratégique » mondiale, et qu'il est à la base des accords sur la réduction des armements.



Photo AP

Le secrétaire américain à la Défense, Donald H. Rumsfeld, témoignait hier devant un sous-comité parlementaire chargé d'examiner le budget fiscal du département de la Défense. À cette occasion, il a dû répondre à des critiques lui reprochant la trop grande importance de la protection antimissile dans le budget de son département — 5 milliards sur 296.

ANGLAIS
COURS AXÉS SUR LA CONVERSATION
Petits groupes : 3 à 7 personnes ; admission continue
COURS INTENSIFS à temps partiel et semi-intensifs
de jour, 25 h/semaine | matin, après-midi, soir
145\$ à 165\$/semaine* | 1 à 7 fois/sem. • 220\$/30 h*
*Matériel pédagogique inclus, exempt de taxes, déductible d'impôt, frais d'inscription : 45\$
Formation en entreprise adaptée à vos besoins
Cours privés : toutes les langues
Converlang
école de langues postmoderne
accréditée par Emploi-Québec
1160, boul. St-Joseph Est, 3^e étage, MtL
(514) 278-5309 www.converlang.com

CLUB 1402 HOMME
Liquidation
de costumes
d'été
importés
d'Italie
Prix courant :
995\$
Soldé 399\$
à 499\$
100% pure
laine vierge
Griffés
1118, rue Ste-Catherine Ouest
2^e étage, Montréal • (514) 861-3636
Heures d'ouverture :
Lun. au ven. 10h à 18h • Sam. 10h à 16h

MONDE

Le cycle des violences s'aggrave en Israël

Un attentat fait trois morts et 11 blessés

d'après AP et AFP

HEBRON, Cisjordanie — Les blindés israéliens ont encore pénétré en territoire palestinien. Visiblement, l'État hébreu a choisi depuis quelques jours de rendre coup pour coup à chaque attentat ou fusillade venant du côté arabe. À la grande inquiétude de la communauté internationale, la trêve déclarée le 13 juin dernier est désormais tombée aux oubliettes.

De nouvelles représailles étaient d'ailleurs attendues après qu'un attentat-suicide perpétré en début de soirée devant la gare ferroviaire de Binyamina, est venu aggraver encore ce cycle infernal de violences. Revendiqué par le djihad islamique, l'attentat a fait trois morts, dont son auteur palestinien, et 11 blessés.

Accusant le président de l'Autorité palestinienne Yasser Arafat d'être responsable en partie de cette « attaque horrible et cruelle », le premier ministre Ariel Sharon a estimé que l'attentat a démontré que « l'Autorité palestinienne ne s'est toujours pas résolue à lutter contre le terrorisme ». Son porte-parole, Raanan Gissin, a assuré qu'il y aurait une « réplique immédiate » de l'État hébreu.

La direction palestinienne a pour sa part condamné, dans un communiqué, l'attentat suicide. Depuis le début de l'Intifada palestinienne le 28 septembre dernier, 654 personnes ont été tuées en Israël et dans les territoires occupés, dont 509 Palestiniens et 126 Israéliens.

La journée avait commencé avec une nouvelle incursion israélienne justifiée par des tirs sur des postes

de l'armée et la colonie juive de Beit Haggai, près de Hébron (Cisjordanie), selon des témoins palestiniens. Les chars sont donc entrés en action à Hébron, ville où 450 colons juifs vivent au milieu de 130 000 Arabes.

Ils ont détruit quatre bâtiments de la Force 17, l'unité d'élite du président de l'Autorité palestinienne Yasser Arafat. Un cinquième poste a été rasé dans le village de Doura, au sud de Hébron. Lors du raid, les Palestiniens ont riposté vivement et les combats ont duré jusqu'à 4h du matin, heure du retrait des blindés. Selon les Palestiniens, neuf des leurs ont été légèrement blessés.

« Ce qui s'est produit la nuit dernière constituait une très dangereuse escalade de la violence (perpétrée) par le gouvernement israé-

lien », a commenté le colonel Aouni Natche, chef adjoint de la police palestinienne à Hébron. « Cette action était totalement dirigée contre notre population civile, ce qui nous amène à la conclusion que Israël ne croit qu'à la force. »

Parallèlement, deux Palestiniens ont trouvé la mort dans l'explosion à Jérusalem d'une bombe artisanale qu'ils étaient en train de fabriquer, tout près du stade qui doit accueillir les « Jeux olympiques juifs ». Les victimes âgées de 19 et 22 ans étaient des sympathisants du Fatah, la faction de Yasser Arafat au sein de l'OLP, mais n'agissaient pas sur les ordres du mouvement, ont affirmé les autorités palestiniennes.

La police israélienne a ouvert une enquête pour savoir si les 16^{es} Maccabiades étaient effectivement

visées. Plus d'un millier de policiers ainsi que des hélicoptères sont mobilisés pour l'événement, qui devait s'ouvrir dans la soirée en présence du premier ministre Ariel Sharon.

Ces Jeux n'ont été annulés qu'une fois, en 1939, à la veille de la Seconde Guerre mondiale. Cette année, plus de 3000 sportifs d'une quarantaine de pays y sont attendus pour s'affronter dans 26 disciplines. Mais plusieurs milliers de participants ont renoncé au déplacement à cause des violences israélo-palestiniennes.

Par ailleurs, la ministre suédoise des Affaires étrangères, Anna Lindh, a appelé hier Israël à mettre fin à ses assassinats ciblés d'activistes palestiniens, qui sont selon elle des « exécutions sommaires » incompatibles avec la démocratie et les normes internationales.

La tension monte à Gênes

Agence France-Presse

GÈNES — La tension est montée d'un cran hier à Gênes, à moins de quatre jours de l'ouverture du sommet du G8, quand un attentat à la lettre piégée a sérieusement blessé à un oeil un carabinier, le gouvernement italien et les anti-G8 dénonçant une stratégie visant à échauffer les esprits.

Le jeune auxiliaire des carabinieri, brûlé profondément au visage et aux mains, a été transféré à l'hôpital dans un état jugé « sérieux » par les médecins qui l'ont opéré à l'oeil droit.

L'attentat, non revendiqué, est perçu par les protagonistes du sommet de Gênes (20-22 juillet) comme lié à cet événement et il a été condamné unanimement par la classe politique italienne comme par la coordination pacifique opposée au sommet.

« Il s'agit d'un épisode qui veut faire monter la tension en vue du sommet du G8 », a déclaré le ministre de l'Intérieur, Claudio Scajola. L'attentat « confirme la nécessité que le contrôle de l'ordre public soit très rigoureux et très ferme pour le bien de tous les gouvernants, des citoyens de Gênes, des forces de l'ordre et des manifestants pacifiques », a-t-il dit.



Photo AFP

L'armée fait la police au Brésil

Des soldats brésiliens ont commencé hier à patrouiller les rues de la ville de Salvador, capitale de l'État de Bahia, dans le Nord-Est du Brésil. Le président de ce pays, Fernando Henrique Cardoso, a autorisé le déploiement des troupes dans la région pour mettre fin à la violence qui règne depuis que les policiers civils et militaires ont déclenché une grève générale, il y a 12 jours, dans le but d'obtenir de meilleurs salaires.

Échec du sommet indo-pakistanaï sur le Cachemire

Agence France-Presse

AGRA, Inde — L'Inde et le Pakistan ont échoué hier à Agra, en Inde, à réduire leurs divergences profondes sur le Cachemire, principale cause de conflit entre les deux pays depuis plus d'un demi-siècle.

Le président pakistanais Pervez Musharraf et le premier ministre indien Atal Behari Vajpayee se sont séparés sans avoir même pu signer une déclaration commune. En dépit d'intenses et très longues tractations, le ministre indien des Affaires étrangères, Jaswant Singh, et son homologue pakistanais, Abdul Sattar, n'ont pu se mettre d'accord sur sa formulation.

Selon une source officielle pakistanaïse, c'est la mention de la « centralité » du problème du Cachemire, réclamée par le Pakistan, qui s'est révélée insurmontable après plus de sept heures de discussions entre les deux ministres.

Les deux hommes devraient se retrouver ultérieurement à l'occasion d'une visite prochaine de M. Vajpayee au Pakistan.

« Le président Pervez Musharraf a décidé de rentrer au Pakistan. Il rentre sans déclaration », a déclaré à la suite de cette longue négociation le porte-parole pakistanaï Anwar Mahmood.

« Nous avons attendu pendant des heures après que les deux dirigeants eurent convenu de rendre publique une déclaration », a-t-il dit en précisant que le général Musharraf allait s'arrêter à l'hôtel Jaypee, où ont eu lieu les discussions, pour saluer M. Vajpayee.

Le Cachemire divisé entre l'Inde et le Pakistan, qui en revendiquent tous deux la souveraineté, a été la cause de deux des trois guerres qui, en un demi-siècle, ont opposé les deux pays. Ceux-ci sont devenus en 1998 des puissances nucléaires déclarées.

Le général Musharraf avait proposé hier la mise en place d'un mécanisme en trois étapes pour normaliser les relations entre le Pakistan et l'Inde. Ce mécanisme visait à une solution de la dispute du Cachemire qui est, pour le Pakistan, incontournable.

Selon lui, la première étape de ce mécanisme est déjà acquise avec la reprise du dialogue indo-pakistanaï. La deuxième étape, a-t-il expliqué, doit être l'acceptation du fait que le Cachemire est le « principal problème à résoudre » et la troisième devait être consacrée à trouver des solutions mutuellement acceptables.

La partie indienne du Cachemire est secouée depuis 1989 par une insurrection séparatiste musulmane qui a fait des di-

zaines de milliers de morts. New Delhi accuse le Pakistan d'être à l'origine de cette rébellion et de continuer à la soutenir.

Ce que le général Musharraf a encore démenti hier matin. « C'est un problème interne du Cachemire », a-t-il dit. « Vous pouvez l'appeler terroriste, nous pouvons l'appeler lutte de libération », a-t-il ajouté.

Le premier ministre indien avait admis, dans une déclaration à l'ouverture du sommet, qu'il y avait des « perceptions fortement divergentes » à ce sujet et il s'était déclaré prêt à « aller de l'avant ».

Or, pour l'Inde, a souligné M. Vajpayee, les troubles ne sont que le résultat d'un « terrorisme transfrontalier » que le Pakistan doit faire cesser et que New Delhi, a-t-il assuré, continuera à combattre.

L'armée indienne a annoncé hier la mort de 32 personnes et a affirmé avoir mis en échec une attaque séparatiste de grande ampleur qui prévoyait des attentats à la bombe et des attaques suicide de la part de militants du Lashkar-i-Taiba, l'un des groupes actuellement les plus actifs.

Le redoublement des violences dans ce territoire revendiqué par le Pakistan et l'Inde a fait plus de 200 morts depuis le début du mois de juillet.

Yougoslavie | Nouveau charnier

LA JUSTICE SERBE a annoncé hier qu'un second charnier avait été découvert dans le camp d'entraînement de la police à Batajnica, près de Belgrade, non loin du premier mis au jour il y a quelques semaines. Les corps seraient ceux d'Albanais de souche tués au Kosovo en 1998 et 1999 sous le régime de Slobodan Milosevic. La police serbe a également affirmé que M. Milosevic, réuni en mars 1999 avec les plus hauts responsables de la sécurité, avait ordonné « de faire disparaître toutes les traces » susceptibles de prouver l'existence de crimes de guerre commis contre les civils. — d'après AP

Cuba | Sanctions reportées

IMITANT SON prédécesseur Bill Clinton, le président américain George W. Bush a annoncé hier qu'il allait prolonger de six mois la suspension de certaines dispositions de la loi Helms-Burton qui sanctionnent les entreprises, y compris non-américaines, qui font commerce avec Cuba. Très controversé, le titre III de la loi Helms-Burton de 1996 permet à tout Américain dont les biens ont été nationalisés par Fidel Castro après la révolution de 1959 de poursuivre en justice toute entreprise — y compris étrangère — qui jouit de ces biens. Selon le département d'État, 5911 sociétés et citoyens américains ont vu leurs biens nationalisés sans compensation par le régime castriste dans les années 60. — d'après AP

Haïti | Négociations inter-haïtiennes

DES PROGRÈS ont été enregistrés dans les négociations inter-haïtiennes qui doivent se poursuivre prochainement sans médiation de l'Organisation des États américains (OEA), ont annoncé dans la nuit de dimanche à hier des responsables politiques haïtiens. Le parti au pouvoir La Famille Lavalas du président Jean-Bertrand Aristide, et la Convergence démocratique, qui réunit les principales formations de l'opposition, se sont mis d'accord sur la création d'une commission bipartite de garantie électorale, qui doit surveiller le bon déroulement des élections futures. — d'après AFP

Colombie | Annan indigné

LE SECRÉTAIRE général de l'ONU, Kofi Annan, a « vivement déploré » l'enlèvement d'un ancien gouverneur colombien par la guérilla marxiste alors qu'il voyageait à bord d'un véhicule de l'ONU, a dit hier le porte-parole de l'Organisation, Fred Eckhard. — d'après AFP

CRTC



LE CRTC VEUT VOS COMMENTAIRES

Le CRTC lance un appel d'observations sur divers principes de politique et sur une réglementation cadre proposée pour assurer le bon déroulement de la transition du mode analogique au mode numérique de la télévision en direct. Le CRTC sollicite des observations sur les propositions énoncées dans l'avis, et en particulier sur les modalités et conditions à imposer à toute licence de télévision numérique. Il attend également des propositions concrètes pour traiter des diverses questions sur la distribution du signal et le régime de substitution à appliquer à la distribution d'émissions en format A / 53 durant la période de transition. De plus, les parties sont invitées à discuter des avantages et des inconvénients de toutes les options évoquées dans cet avis. Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter l'avis public. Dans un premier temps, vos observations écrites doivent parvenir à la Secrétaire générale, CRTC, Ottawa (Ont.) K1A 0N2 et doivent être reçues par le CRTC au plus tard le 7 septembre 2001. Ensuite, le CRTC invitera les parties intéressées à lui présenter des observations supplémentaires, y compris des répliques aux observations soumises au cours de la première étape. Les parties auront jusqu'au 26 octobre 2001 pour ce faire. Vous pouvez également soumettre vos observations par courriel au : procedures@crtc.gc.ca. Pour plus d'information : 1-877-249-CRTC (sans frais) ou Internet : <http://www.crtc.gc.ca>. Document de référence : Avis public CRTC 2001-62.

Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes

Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

2074509A

COMEDIA

FILMS LONG MÉTRAGE

JUSQU'AU 22 JUILLET 2001

Cinéma Le Parisien

480, rue Ste-Catherine ouest

6\$ 1 billet - 1 film

Info Rire Bell

SMO SOTC Telfilm Canada La Presse Ville de Montréal



METTANT EN VEDETTE : DIEUDONNÉ

H.S.

Le mardi 17 juillet
Ce soir à 19 h et 21 h 30
Demain à 15 h



HEDWIG AND THE ANGRY INCH

Le mercredi 18 juillet
à 19 h et 21 h 30

loto-québec présente

Juste pour rire

LE FESTIVAL 12-22 JUILLET 2001

en association avec

Bléue

FORUM

La Presse

ANDRÉ DESMARAIS > Président du conseil d'administration
GUY CREVIER > Président et éditeur

MARCEL DESJARDINS > Vice-président et éditeur adjoint

PHILIPPE CANTIN > Directeur de l'information ANDRÉ PRATTE > Éditorialiste en chef

Charest s'est tiré dans le pied



MICHÈLE OUMIET

Michele.ouimet@lapresse.ca

Le conseil municipal de Saint-Bruno a pris Jean Charest au mot. La semaine passée, il a adopté, à l'unanimité, une résolution demandant que la ville soit défusionnée si les libéraux prennent le pouvoir.

Saint-Lambert, Boucherville, Brossard et Greenfield Park ont bien aimé l'idée et elles ont l'intention d'inscrire la même proposition à l'agenda de leur prochain conseil. Elles font partie de la future grande ville de Longueuil qui doit naître le 1^{er} janvier. Si Longueuil perd cinq de ses joueurs, sur un total de huit, elle sera à toutes fins pratiques démembrée.

La ridicule promesse de Jean Charest de défusionner a été adoptée en octobre lors du congrès du Parti libéral. Les passions antifusion étaient alors à leur paroxysme. Profitant de ce mécontentement, Jean Charest a décidé de se bâtir du capital politique en adoptant une résolution bâclée qui sent le racolage à plein nez.

La résolution tient en quelques lignes. Un gouvernement libéral autoriserait la tenue de référendums qui permettraient de recréer les anciennes villes fusionnées si une majorité de citoyens le souhaitait. Rien sur les coûts, rien sur la faisabilité.

Depuis, Jean Charest a nuancé sa promesse. Oui, il y aura un référendum, a-t-il répété, mais il sera précédé par une séance d'information sur les coûts. S'ils sont trop élevés, « on peut raisonnablement penser » que les citoyens y renonceraient, peut-on lire sur le site web du Parti libéral.

Est-ce que M. Charest pense vraiment que les citoyens de Westmount, avec à leur tête le croisé Peter Trent, seront raisonnables et se laisseront séduire par une froide analyse mathématique? Et que dire des citoyens de Senneville, Baie d'Urfée, Hampstead, Saint-Bruno, etc., qui diabolisent les fusions et sont prêts à tout pour préserver leur ville? Si M. Charest mise sur la raison pour se débarras-

ser de sa promesse, il risque de frapper un mur.

Le Parti libéral a tout à fait le droit d'être contre les fusions. Si le gouvernement Landry avait tenu des élections cet automne et que les libéraux avaient pris le pouvoir, Jean Charest aurait pu stopper les fusions et jeter le projet péquiste à la poubelle. Mais ce n'est pas cela qu'il propose. Il veut défaire les nouvelles grandes villes à la pièce, enlever quelques morceaux dans le puzzle. S'il est élu, dans un an ou quatre ans, les fusions seront chose faite et les anciennes municipalités auront disparu du décor.

La promesse de Jean Charest ne tient pas debout. Premièrement, le processus des fusions est extrêmement complexe. Sur l'île de Montréal, 28 municipalités seront regroupées, les syndicats fusionnés, les 22 000 employés transférés, les systèmes informatiques intégrés. Environ 1500 cadres profiteront d'un départ volontaire, etc. Comment défaire un processus qui aura coûté des millions? Comment détricoter ce qui aura été fait? C'est comme cuire un gâteau puis essayer d'en extraire les ingrédients.

Deuxièmement, la promesse est intenable politiquement. La grande ville de Montréal risque de se retrouver avec des enclaves, comme Westmount, Hampstead, Côte-Saint-Luc, Baie d'Urfée. Et ces enclaves sont des villes riches où vivent de nombreux anglophones. Elles feront un trou béant dans la toile de la nouvelle ville. Qui gèrera les gros morceaux comme les pompiers, le transport en commun et la police? Qui veut d'une île à deux vitesses avec les riches d'un côté et les plus pauvres de l'autre, séparés par une ligne linguistique?

Troisièmement, l'opération risque d'être techniquement très compliquée. Comment tenir des référendums dans des municipalités qui n'existeront plus? Qui va payer? Qui va s'occuper de la logistique? La nouvelle ville qui ne verra pas d'un bon oeil ce mouvement sécessionniste? C'est comme si on demandait au gouvernement fédéral d'organiser le référendum sur la souveraineté au Québec.

En faisant cette promesse irresponsable, Jean Charest s'est tiré dans le pied. Pire, il a suscité de faux espoirs chez ceux qui s'opposent aux fusions. Il devrait avoir le courage de dire qu'il s'est trompé. Sinon, qu'il nous prouve qu'il a raison. Bonne chance M. Charest.

ÉDUCATION |
La santé mentale du personnel inquiète



Serge.Chapleau@lapresse.ca

Droits réservés

LA BOÎTE AUX LETTRES

Rire... jaune

Monsieur le maire, JE SUIS résidant de la Terrasse Saint-Denis (Sherbrooke et Saint-Denis) depuis six ans. Ce petit havre est unique à Montréal et offre une vie tranquille et agréable en toute saison, sauf durant le Festival Rozon (bruits et urinoirs publics dans notre ruelle, etc.).

Or, samedi dernier, le 14 juillet, vers les 17 h, nous revenions en vélo à la maison, ma femme, mon fils et moi, d'un après-midi au parc La Fontaine. Rendus au coin de Sherbrooke et Saint-Denis, à l'entrée dudit festival « Juste pour rire », il nous fut interdit de rentrer chez nous sur la Terrasse. De jeunes « Rozon-macoutes » fouillaient les sacs des badauds afin de vérifier, et je cite, « s'il n'y aurait pas des armes ou de la bière ». Ils exigent de notre part une pièce d'identité ou encore une « passe » pour pouvoir accéder à notre domicile. En plus, il n'est pas question de rentrer avec nos vélos.

Je comprends les enjeux « économiques » d'un tel événement. Je comprends aussi qu'être hôte d'une si grosse farce est pour



photothèque VALÉRIE REMISE, La Presse ©
Une véritable ambiance de rire.

Montréal un « atout » majeur afin de « rehausser le prestige international de notre ville ». Mais, en bons citoyens, devons-nous aussi nous soumettre sans rechigner à ce comportement antidémocratique et à la stupidité de ses organisateurs? Depuis quand dans ce plus démocratique des pays dois-je fournir une carte d'identité à tout venant? Ou encore me déplacer afin d'obtenir une « passe » pour avoir accès à mon domicile? Ou serait-ce que les impératifs « économiques », la rentabilité ad-

nauseam balaient tout comportement civilisé?

RONALD BRAULT
Montréal

Juste pour rire

J'ESPÈRE que nos cousins français ont bien compris que l'article de Bruno Landry intitulé « Les nerfs les Français! » n'était pas à prendre au sérieux, sinon, ils ont dû avaler leur campagne de travers le 14 juillet dernier en lisant ces propos: « Ça traverse l'Atlantique sur notre bras en classe affaires avec un petit air fendant, ça couche dans les suites au Delta sans laisser de pourboire à la femme de ménage, ça fait quatre fois notre cachet, et en plus, ça vient voler le show. » Bien sûr, c'est un trait d'ironie typiquement québécois qui n'avait rien de méchant, surtout en plein Festival Juste pour rire. Quant aux propos du ministre Chevrette, il y a quelques semaines, qui qualifiait un adversaire politique de « maudit Français » c'est une autre histoire... chacun évolue à son rythme.

DENIS VOYER
Montréal

LA BOÎTE AUX LETTRES

Le choix de Pékin loin de ne faire que des heureux

Une vraie honte

TORONTO n'a pas eu les jeux. Peut-être n'avait-elle pas ce qu'il faut? Je n'ai pas la réponse et je n'ai pas la connaissance pour en juger, mais qu'un pays comme la Chine obtienne l'événement alors là c'est une vraie honte. Les fusillades du mois d'avril semblent une chose futile pour les juges, et l'oppression que le pays exerce sur le Tibet depuis je ne sais plus combien de décennies semble ne pas exister, ou à peu près... Sans parler de 1989. « Tu fais ce qu'on te dit mon homme sinon t'es mort. » En plus, quand on en est rendu à peindre la pelouse pour bien paraître, je n'ose imaginer l'arrière scène ou même l'avant en temps normal.

PIERRE-YVES DUMONT
Hull

Le choix de Pékin

QUELS critères ont guidé les membres du CIO dans l'attribution à la Chine des Jeux olympiques d'été de 2008? S'il est vrai que les candidatures de Toronto et de Pékin semblaient s'équivaloir sur le plan technique, Toronto aurait peut-être dû l'emporter pour des raisons morales.

Selon un chroniqueur d'un journal anglophone, « seule une institution moralement malade pouvait sérieusement envisager de confier les Jeux olympiques à Pékin ».

Le CIO n'a donc pas tenu compte de la question du respect des droits civiques, des manifestations des Tibétains, des avertissements d'Amnistie internationale, des dénonciations de Reporters



PHOTO THÉQUE, La Presse ©
Des cyclistes roulent dans une rue de Pékin où on a placé l'affiche officielle des Jeux de 2008.

sans frontières et du souhait de l'Union européenne. La morale, ou le droit, a perdu et, étant donné l'égalité sur le plan technique, force nous est de conclure que le critère principal retenu par le CIO est relatifs aux revenus, aux gros sous.

On doit vraiment se demander dans quelle mesure l'héritage de Pierre de Coubertin influence les membres du CIO. Selon Richard Pound, pas moins de 150 millions en commandites obtenues seraient versés à chaque année dans les coffres du CIO et des fédérations, qui sont pour la plupart financièrement bien installées en Suisse.

Donc, les JO s'achètent. Les grandes entreprises du monde occidental ont remporté le magot et

on pourrait même assister prochainement à une adhésion de la Chine à l'OMC.

ANDRÉ CARRIER
Sherbrooke

Hommage à un visionnaire

N'OUBLIONS PAS celui qui a consacré sa vie à la naissance des Jeux olympiques, Pierre de Coubertin, qui vécut de 1863 à 1937. Visionnaire en tout point, sacrifiant sa fortune au mouvement olympique, fidèle à des principes moraux, il s'oppose à l'argent qui corrompt et aux honneurs qui pervertissent.

Sommes-nous si loin de la devise olympique: Citius, Altius, Fortius? Si nos athlètes l'appli-

quent, il faut espérer que le huitième président du Comité international olympique (CIO) saura mettre en valeur la vision sur de nouvelles disciplines pour le futur de nos jeunes.

YVES CLERCIN
Saint-Lambert

Vive la trêve!

Madame Gruda, JE ME réjouis de la décision du CIO, qui a choisi Pékin pour la présentation des Jeux de 2008.

Le CIO n'est pas un tribunal des droits de l'homme, sinon il lui faudrait interdire l'accès aux Jeux à beaucoup de pays « respectables ». Qu'on pense aux États-Unis, qui assassinent des Irakiens pour protéger leur source de pétrole, aux Japonais qui dégustent encore de la baleine, aux Canadiens qui, dit-on, « maganent » leurs autochtones.

À la base même du mouvement olympique il y a la trêve: c'est-à-dire un moment et un lieu d'où sont exclus les guerriers et les politiciens.

C'est ce qui se produira à Pékin 2008.

Et en corollaire, pendant les sept prochaines années, nos amis tibétains pourront profiter d'une extraordinaire tribune.

Vive la trêve!

LÉO-PAUL RHEAULT

Le pouvoir de l'argent

J'AI CRU, bien naïvement, que les droits de l'homme auraient le dessus sur le choix des Jeux de 2008. Malheureusement, le sacro-saint

dieu argent a une fois de plus eu le dessus, et tant pis pour les centaines de milliers de Chinois qui vont être réduits au silence par un gouvernement totalitaire mais cautionné par les membres du CIO. Car ne nous voilons pas la face, le gouvernement chinois va intensifier les arrestations et les exécutions des opposants à son régime dans les années qui viennent. Il va aussi déplacer des milliers de gens loin des lieux olympiques pour éviter tout contact avec les médias étrangers et les touristes qui vont venir en masse assister à ces Jeux.

Depuis déjà de nombreuses années, les Jeux sont pourris par l'argent, et rares sont les vrais amateurs qui y participent. Mais depuis vendredi dernier, le comble a été atteint. Faisons table rase de toutes les critiques vis-à-vis des violations quotidiennes des droits de l'homme, des images insoutenables des assassinats collectifs télévisés, des emprisonnements sans jugement, faisons taire les empêcheurs de tourner en rond que sont les Tibétains, les organismes tels qu'Amnistie internationale, Journalistes sans frontières et les Chinois qui bravent les interdits pour informer le monde de ce qui se passe dans leur pays. Accueillons sans broncher l'hypocrisie des politiciens et autres « grands » de ce monde qui se félicitent de ce choix.

Messieurs, j'ai honte pour vous et je demande pardon aux millions de Chinois qui n'ont pas leur mot à dire. J'ose espérer que, comme cela a été le cas pour Moscou, de nombreux pays boycotteront ces Jeux, mais je crains une fois encore faire preuve de trop de naïveté.

FRANÇOISE GAYNECOËTCHÉ
Montréal

**Bibliothèque
et Archives
nationales**

Québec 

La Presse
17 juillet 2001

Page A12 manquante